LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 27 AOUT, 1908. NUMERO 47

Jolie Fête à Marcelin, Sask.

Mercredi dernier, le 12 du courant, avait lieu à Saint Albert de Marcelin, un pique-nique fort goûté. Les recettes étaient destinées à faire finir l'église. Une organisation de ce genre n'est pas toujours facile, mais on peut dire que si les paroissiens et surtout les paroissiennes, leur curé, M. l'abbé Chauvin, en tête, ont déployé beaucoup de zèle, le succès a dépassé les espérances. Pour me servir d'une expression du bon La Fontaine, le besoin de distractions, le beau temps, l'occasion de se montrer généreux et charitables et quelques diables aussi de la politique aidant, tout a bien réussi.

Dès dix heures du matin, on voyait poindre de toutes les directions, des voitures, où se pressaient les invités. Sont accourus beaucoup d'habitants des localités environnantes, telles que: Guillies, Blain Lake, Lac Royal, Chellwood Skipton, Carleton; voir de Duck Lake et Bellevue, même de Prince Albert. Le plus curieux était de voir les Sauvages des réserves voisines du Lac Maskeg et de Mistawasis, venus en grand nombre avec leur missionnaire, le Rév. Père Simonin. Il fallait voir le chef des Mistawasis: un grand Sauvage coiffé d'un haut-forme fané, des cheveux d'ébène, tombant en queue de cheval sur ses épaules, et le reste du costume composé d'un vieil uniforme de sergent de ville. Ajoutez à cela qu'il se tenait drapé dans sa dignité, jouant son rôle avec le sérieux d'un prince.

Dès 11 heures du matin, les tables où s'étallaient divers objets de loterie et surtout le débit des glaces et autres rafraîchissements, étaient fort achalandés. Dans l'après-midi, la foule se pressait pour jouir des chants et des morceaux de musique fort bien exécutés par les chantres de la paroisse. Sur le soir, avait lieu une partie de base-ball entre les équipes Guillies et Marcelin; la victoire fut chaudement disputée: si les Marcelin n'ont pas été vainqueurs, ça été, sans doute, par courtoisie pour leurs voisins.

Après le tirage de plusieurs objets de loterie, un souper plantureux fut servi par les dames de la paroisse à raison de 25 cents. Le clou de la fête a certainement été la vente des paniers garnis, vers neuf heures. Il fallait voir d'un côté l'anxiété des jeunes ménagères et de l'autre l'ambition jalouse des jeunes gens.

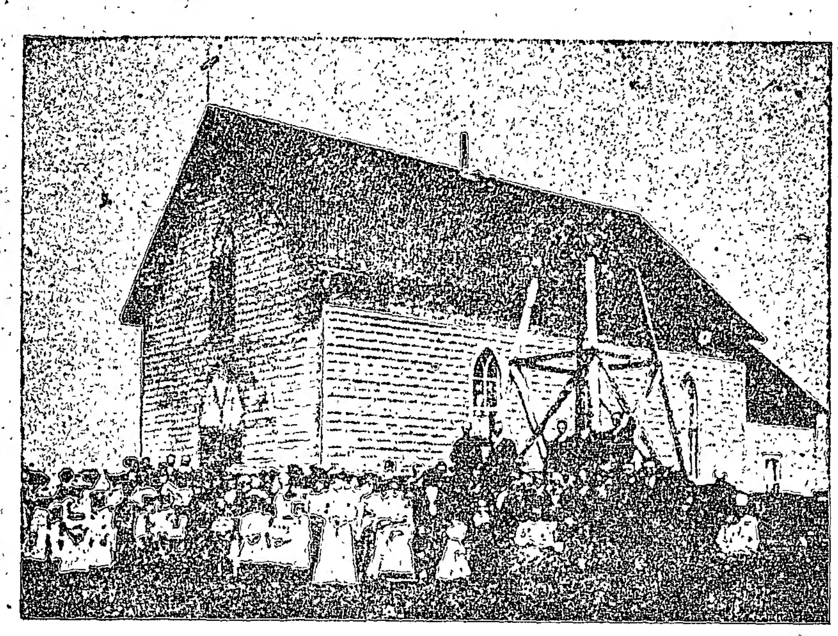
Mais le plus cocasse, à coup sûr, fut une loterie improvisée du chien du Rév. Père Simonin; une innocente petite créature, n'ayant pas deux sous de malice et trois de valeur. La chose a marché avec tant d'entrain que le chien a monté à $25.00, d'où il pu se croire, pour un moment, le phénix, le parangon de sa race. Le gagnant lui a donné, séance tenante, au milieu de l'hilarité générale, deux francs baisers et l'a remis à son maître.

Bref on peut dire que tout s'est fort bien passé; ce fut une réunion joyeuse et toute de cordialité. A une heure fort avancée de la nuit ou plutôt très matinale, après un réveillon substantiel, chacun retournait à son logis enchanté de la journée.

Les recettes ont été bonnes, et nous devons nos plus sincères remerciements aux organisateurs: à Madame A. Marcelin, présidente; Mme V. Lalonde, vice-présidente; à Mademoiselle M. Bourgeault, secrétaire-trésorier, et à tant d'autres qui ont apporté un si puissant concours à l'organisation de ce pique-nique si heureusement couronné de succès.

J. A. L.

Un témoin oculaire.



LA NOUVELLE EGLISE DE MARCELIN, SASK.

VONDA, SASK.

24 août, 1908.

Il se fait un mouvement considérable de Canadiens-français vers la Saskatchewan, en particulier autour de Vonda. Monsieur le curé Bérubé est arrivé avec un contingent de 40 il y a huit jours.

Depuis dix au douze autres nous sont venus, et nous en attendons un bon nombre aujourd'hui même et la semaine prochaine.

Ils viennent des Etats de l'Est, du Michigan, du Wisconsin, et de différentes paroisses de la province de Québec.

Tous sont enchantés de ce qu'ils voient. Ils prennent des homesteads et des préemptions, et plusieurs d'entre eux ont déjà acheté autour de cette ville des terres améliorées. Déjà l'existence de la paroisse de Vonda est assurée et une autre paroisse au sud, entre le C.N.R. et la nouvelle voie du C.P.R., est en formation. Déjà plus de soixante quarts de section sont pris dans ce territoire.

Il y a encore aux environs de cette ville, c'est-à-dire dans un rayon de quinze milles 300 à 400 homesteads à prendre. Avis aux intéressés qui n'aiment pas à se placer à 100 ou 150 milles des chemins de fer. Nous avons besoin aussi dans notre localité, d'un bon marchand parlant français et d'un boulanger.

WILLOW BUNCH.

17 août, 1908.

Elections

Les élections se sont passées ici avec le calme habituel. Les électeurs se sont rendus au poll pour déposer leur bulletin dans l'urne électorale, respectant, entre eux, chacun leur opinion. Pas de sollicitation malhonnêtes. Bacchus a été mis de côté pour jusqu'à cinq heures dans la journée, mais le soir, l'idolâtrie a battu son plein! le dieu du vin est devenu le veau d'or d'un grand nombre.

Dans la soirée du 14, il y eût un grand bal qui dura jusqu'à 4 heures d matin.

Toute la population est partie enchantée de la soirée.

Le vote de Willow Bunch, qui se trouve à être le poll No. 1 du comté de Moose Jaw a donné 52 de majorité pour J. A. Shappard.

Visiteur distingué

Dimanche, le 9 du courant, nous avons eu le plaisir d'entendre un orateur distingué dans la personne de Monsieur Jos Leroux, qui était de passage dans la paroisse. Il en a profité pour donner un brillant exposé de ses vues politiques à nos paroissiens, immédiatement après la grand'messe. M. Leroux a assis sa théorie sur le passé de quelques-uns de nos hommes politiques, et il a combattu d'une manière superbe la lacune qui existe parmi nos Canadiens. L'esprit de parti qui aveugle la majorité de notre population donnant par là un vote non raisonné et qu'il fallait à tout prix réformer notre éducation politique: "Ne votez pas rouge ou bleu, disait-il, parce que votre grand-père a voté cette couleur, mais parce que vous avez appris par vous-mêmes qu'il était de votre devoir de supporter tel parti."

Le gouvernement nous a doté d'une faveur qui mérite d'être notée et qui rend à juste titre les paroisses voisines jalouses. Encore cette année notre dévoué député a obtenu du gouvernement plusieurs centaines de dollars pour nous mettre à l'abri des incendies qui ravagent annuellement l'Ouest par un garde-feu de plus de 200 milles de longueur.

Le gouvernement a compris la nécessité de protéger le berceau pour ainsi dire du "Ranch" qui donne en retour de grands revenus au pays en offrant tous les ans sur le marché un nombre incalculable de chevaux, boeufs et moutons.

Courses

Dans un pays d'élevage comme celui-ci, il serait ridicule de laisser passer la belle saison sans exposer publiquement la valeur de nos chevaux, comme dans toutes les localités environnantes, nous avons eu une journée de course qui a réuni une foule d'au-delà de 1,200 personnes. Le "Willow Bunch and Wood Mountain Turf Club", tout nouvellement organisé, mérite des félicitations pour le succès qu'il a obtenu.

Une des raisons d'être des associations comme celle-ci est l'amélioration de la race du plus noble animal qui existe. La symétrie, la beauté, la vitesse des chevaux qui ont pris part à la course est une indication bien claire que les efforts des membres du "Turf Club" n'ont pas été perdus. M. Samuel Briggs a présidé cette journée avec toute la dignité et l'habilité voulue. Ca été magnifique de voir avec quel ordre et quelle gaieté la population a passé la journée qui s'est terminée par un magnifique banquet et un grand bal préparés pour la circonstance dans les bâtisses de M. Jos. Boucher.

La soirée a été un véritable roman!

Nos "bachelors" mêmes les plus enracinés se sont fait un devoir de mettre de côté pour quelques heures, leur vie routinière pour venir accompagner le beau sexe dont les costumes ravissants ajoutaient au charme des pas de valse et quadrilles.

Nos bons vieux-garçons sont revenus enchantés à un point tel qu'au dire de quelques-uns il y a déjà plusieurs mariages à l'état d'embryons.

Faits Divers

Notre télégraphiste, Monsieur Marc Aurèle Noël, a complété les travaux qu'il avait commencés sur son homestead l'automne dernier, en construisant un joli "cottage". Plusieurs amis sont allés passer la veillée dans sa nouvelle maison, dimanche dernier.

M. Noël, avec sa courtoisie coutumière, a su égayer ses hôtes et tous sont revenus enchantés.

M. Noël possède une des plus belles terres de la région.

Un ancien mineur nous arrive avec une nouvelle qui a fait sensation. Ce sera une richesse incalculable pour le pays, si la chose est sérieuse. Il prétend avoir trouvé une mine d'or à quelques milles du village, et a apporté avec lui quelques pièces de minerai, qu'il doit faire analyser.

Si l'échantillon est de bonne qualité, il se mettra immédiatement à l'oeuvre pour former un syndicat, afin de commencer les travaux d'exploitation le plus tôt possible.

Petit Lac des Esclaves

Colonisation.

Mr Ryan, arpenteur du gouvernement, est allé diviser un township sur la réserve des sauvages du Lac Esturgeon. Il y a dans cette réserve, beaucoup de bonnes terres propices à l'agriculture.

Lorsque toutes les terres avoisinant le Lac des Esclaves seront occupées, nul doute que les colons se dirigeront du côté du Lac Esturgeon. Ce lac magnifique est à 80 milles de notre localité. Le chemin allant d'Edmonton à la Grande Prairie passe près du rivage. Les Pères Oblats y ont une mission prospère, et les religieuses de la Providence un couvent.

Parcourons le Nord, qu'y voyons-nous: en avant de toute civilisation, le prêtre se dévouant au salut des âmes, la religieuse, enseignant et soignant les orphelins et des malades.

Société et Voyage:

Le Rév. P. Le Flat est arrivé de France il y a une quinzaine de jours. Comme ses prédécesseurs, ce vaillant missionnaire passera 10 à 12 mois à étudier la langue crise sous la direction du Révérend Père Falher, puis nous quittera pour aller porter les lumières de la foi aux sauvages du Nord.

Monsieur et Mme Tremblay du Ranch Coupe, ont passé une semaine au Lac des Esclaves. Trois de leurs enfants sont entrés pensionnaires au couvent de la mission St-Bernard.

Fête

Le jour de la confédération a été célébré avec éclat. On est venu de 100 milles à la ronde fêter "Metawe Wisikaw" (le jour des jeux). Tout autour du terrain des courses, des centaines de tentes étaient dressées, abritant les familles indiennes. La fête a durée trois jours et trois nuits. Près de cent prix ont été distribués pour les jeux, courses et concours, etc.

Les principaux organisateurs de la fête étaient Messieurs G. Morin, Louis Jobin et Daniel Turgeon.

Le "Northern Light"

Parmi les passagers du "Northern Light", arrivés dernièrement au Lac, se trouvaient: Madame James Woods, d'Athabaska Landing et Melles Lucie et Clara Barber, de Winnipeg.

M. James Cornwall, président de la "Northern Transportation Co.," qui passera un mois dans le nord, visitera ses amis, tout en surveillant les affaires de la compagnie.

M. L. Ried, gérant de la Banque Impérial, au Landing, était aussi au nombre des passagers. Son voyage est dans le but de fonder une succursale au Lac.

Politique

Nous venons de recevoir un pamphlet politique, remarquable par la minceur de son papier et l'épaisseur de sa rédaction. On y cherche en vain une phrase concise. Les pages contiennent gros titres et longues colonnes, de petits chiffres disposés sans ordre. On dirait des feuillets d'arithmétique brochés pêle mêle par un aveugle. Ce galimatias est adressé: "Avec compliments de M. Blain, M. P."

Comme premier essai à faire connaître son nom dans le nord M. Blain aurait gagné à nous donner quelque chose de plus compréhensible et de plus véridique.

Après avoir lu ce pamphlet, quelqu'un rappelait une phrase de Buffon: "Il vaut mieux ne rien dire que de dire des riens."

Encore un effort comme celui-là et M. Blain pourra certainement signer Ex M. P.

Sur le dos de ce chef-d'oeuvre bossu est le portrait de M. Borden, chef de l'opposition, (ce qui augmente de beaucoup le comique de la brochure) ?

MORINVILLE, ALTA.

Nouvel Hôtelier

Monsieur A. Gagnon est entré en possession de l'Hôtel Morinville. Déjà les réparations les plus modernes sont effectuées.

La toilette du dehors commencera la semaine prochaine. Toute la bâtisse recevra une couche de peinture nouvelle. M. Gagnon a déjà beaucoup d'amis et deviendra un de nos populaires citoyens. Son hôtel sera sous peu un des mieux tenus du district.

Nos gens

M. Cadran est parti la semaine dernière pour le Montana.

Monsieur J. L. Déprés nous quittera bientôt pour une excursion de quelques mois aux Montagnes Rocheuses. Bon voyage à notre ami.

Melle Alma Guertin retournera la semaine prochaine au couvent de Lachine, à Montréal pour y terminer ses études.

Mariage

Le premier septembre prochain Monsieur Omer St-Germain, avocat de Morinville, conduira à l'autel Melle Alice Renaud, charmante Canadienne-française de St-Albert.

Tous nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

La semaine dernière M. Alexandre Lavoie conduisait à l'autel Melle M. Jackson. Mons. A. Lavoie, en promenade à Morinville, était aux côtés de son fils, et M. H. Boissonnault, servait de père à la mariée.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Divers

Depuis l'ouverture de la chasse, nos Nemrods s'en donnent à coeur joie et nombreux sont les canards sauvages, qui tombent victimes du chasseur passionné.

ST-ALBERT, ALTA.

La rentrée au Séminaire.

La rentrée des classes au Séminaire de la Sainte-Famille aura lieu le mercredi, 2 septembre.

Tous les élèves devront être rentrés avant 6 heures du soir.

Partie de Base-Ball

Dimanche dernier, le Club "Carillon," composé de jeunes Canadiens d'Edmonton, se mesurait dans une partie très intéressante avec le club de notre village, les "St-Albert".

La lutte a été chaude, mais les visiteurs remportèrent la victoire avec le score suivant:

Carillon	10
St-Albert	4

Les amis d'Edmonton furent remarqués par leur courtoisie durant tout le jeu, et nous les en félicitons cordialement.

BROSSEAU, ALTA.

La Récolte

Le grain qui n'était pas coupé dans la nuit du 22 a été endommagé par la gelée. Les pertes seront assez considérables, car ce grain gelé ne sera pas bon pour les semences l'an prochain.

Le Téléphone

Le téléphone est installé chez M. Brosseau. On est à poser les boîtes à chaque bureau de poste, se trouvant le long de la ligne téléphonique, et à ce sujet, le gouvernement a jugé à propos de faire quelques changements, maintenant le bureau de poste de South Bend sera chez M. F.-X. Boileau, juge de paix. Le bureau de Pozerville Vermillon, sera à l'avenir chez M. F. Shaff.

Constructions

Monsieur E. Brosseau, Sr., s'est construit une grande écurie avec toutes les améliorations modernes. Il a aussi commencé l'agrandissement de son magasin.

Monsieur M. Théroux, de Duvernay, a terminé sa jolie maison à deux étages. Il ouvrira un restaurant et une boucherie, et tiendra aussi une salle de pool dans le haut de la bâtisse.

Monseigneur Legal

Sa Grandeur Mgr Legal a passé ici le 12 et a béni notre nouvelle église.

Il a aussi confirmé une quinzaine d'enfants. Toutes les cérémonies ont été très imposantes.

En voyage

M. le curé Clairmont a été absent une semaine, étant parti pour sa retraite annuelle.

Divers

Les Messieurs Deslauriers, Foisy et Morin, ont formé une compagnie pour l'achat d'un moulin à battre qui fonctionnera dans le canton, cet automne.

M. Jos Bolduc, de Beaumont, est arrivé ici pour conduire le moulin à battre de M. Brunelle.

Un assez grave accident est arrivé à M. Roberge: Il était à conduire un cheval de selle vicieux, lorsque l'animal se jeta à terre, et en se débattant, lui donna un coup de pied qui lui brisa plusieurs côtes.

Madame Bilodeau est dangereusement malade depuis quelque temps. Elle devra subir une opération.

Melle Girard qui était en promenade chez son frère Léonard, est retournée dans sa famille.

Nouveaux Colons

M. J. Vaillancourt, de l'Ile d'Orléans, P. Q., est arrivé chez son frère Delphis, et demeurera probablement parmi nous.

La famille de M. Labrecque, de Sherbrooke, P. Q., est aussi arrivée. Bienvenue aux nouveaux colons, venant grossir la colonie française de Brosseau.

VEGREVILLE ALTA.

La récolte

Messieur M. Farlane, de Warwick et R. L. Hughson, de Whitford qui passèrent une semaine dans notre ville, ont donné des rapports excellents sur l'état desrécoltes dans leurs localités respectives. Le fauchage du blé est très avancé et toutes les chances sont en faveur d'une saison magnifique.

Hotel

L'Hôtel Alberta, en construction depuis trois mois a été terminé samedi dernier.

Lundi matin les propriétaires, Messieurs McAllister, prenaient possession du nouvel édifice. La vaste bâtisse contribue beaucoup à l'ornementation de notre cité. La valeur totale de la maison avec fournitures se chiffre à $50,000.

PROVIDENCE, ALTA.

C'est la première fois qu'il nous est donné de parler à nos lecteurs de cette paroisse. Providence est une nouvelle paroisse située à douze milles de Brosseau, à l'Est. Ce nouveau groupement de Canadiens n'est commencé que depuis le printemps et les colons qui y sont établis sont déjà les gens les plus heureux de la terre. En effet, Providence, est situé dans un district superbe, belle et bonne terre, eau en quantité, bons chemins, climat admirable. La nouvelle paroisse compte déjà vingt-cinq colons, dont les suivants, que nous avons eu le plaisir de rencontrer, il y a quelques jours, en ville: MM. Louis Noël, William Reyom, M. Demers, sont des Canadiens revenus des Etats de l'Est.

Monsieur W. Henry White

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs une courte biographie et le portrait de Monsieur W. H. White, candidat du gouvernement dans la division Victoria pour les prochaines élections fédérales.

Monsieur White est un Canadien, et demeure dans l'Ouest depuis bon nombre d'années.

Monsieur White est né à Ottawa en 1865. Il est âgé de 43 ans. Il vint s'établir à Winnipeg en 1881, et dès 1882, se trouvait propriétaire d'une ferme à Qu'Appelle, où il demeura jusqu'en 1884, pour entrer ensuite dans la police à cheval.



Il servit dans la police jusqu'en 1890, et s'établit à Star, près de Fort Saskatchewan, où il possède maintenant une des meilleures fermes du district.

Monsieur White a toujours pris une part active dans la politique, et passe pour un des orateurs les plus influents du pays.

Tous les libéraux de Victoria n'auront qu'une voix pour supporter un brave Canadien "self made man", qui, tout en s'occupant d'agriculture, a trouvé le moyen de consacrer son temps pour la prospérité de ses compatriotes.

RED DEER, ALTA.

Les conservateurs

Le parti bleu invitait quelques-uns de ses fidèles, à un pique-nique, près d'Evarts, vendredi dernier.

Quelques discours furent prononcés, suivis par les jeux, et les courses. (Ils font bien de s'amuser. Après leur défaite de l'automne, il sera trop tard.)

La gelée

Le froid de la semaine dernière a causé du dommage aux plantes potagères.

Les patates et autres jardinages dans les potagers de la ville furent gelés jusqu'à la racine.

Le grain se trouvant presque tout coupé, le froid n'a pu affecter la récolte.

Nos Beurreries

La semaine dernière, le Pacifique Canadien a chargé dans un de ses réfrigérateur en route pour l'Est, 20,000 livres de beurre, provenant des beurreries de Red Deer et des environs. C'est le plus gros chargement de la saison.

Nos fermiers comprennent toute l'importance de l'industrie laitière, et s'y adonnent avec succès.

Les Battages

Tous les propriétaires de moulins à battre sont à s'organiser, et les travaux commenceront dans quelques jours.

Le rendement à l'âcre sera très satisfaisant, le grain étant en général de première qualité.

UN MESSAGE DE M. AMES.

Le "Time" de Hamilton publie le message suivant que M. H. B. Ames aurait adressé à M. R. L. Borden et que nous donnons dans son texte anglais pour ne lui rien enlever de sa saveur:

"Dear Mr. Borden: —I think I'll pack my little stereopticon and my grip full of timber limit scandals and start back for Montreal by the bumper route. These westerners aren't easily fooled.—Herbert A—s, M.P."

LA CLOCHE

LA PETITE paroisse de Lande-Fleurie avait une vieille cloche et un vieux curé.

La cloche était si fêlée que sa sonnerie ressemblait à une toux de vieille femme, qui faisait mal à entendre et qui attristait les laboureurs et les bergers répandus dans les champs.

Le curé, l'abbé Corentin, était solide encore, malgré ses soixante-quinze ans. Il avait une figure d'enfant, ridée, mais rose, encadrée de cheveux blancs pareils aux écheveaux que filaient les bonnes femmes de Lande-Fleurie. Et il était adoré de ses ouailles, à cause de sa bonhomie et de sa grande charité.

Comme l'époque approchait où l'abbé Corentin devait accomplir la cinquantième année de son sacerdoce, ses paroissiens résolurent de lui offrir un cadeau d'importance pour fêter cet anniversaire.

Les trois marguilliers firent secrètement a quête dans toutes les maisons, et, quand ils eurent réuni cent écus, ils les portèrent au curé, en le priant d'aller à la ville et d'y choisir lui-même une cloche neuve.

—Mes enfants, dit l'abbé Corentin, mes chers enfants...c'est évidemment le bon Dieu qui... pour ainsi dire... en quelque manière.

Et il n'en pu dire plus long, tant il était ému. Il ne sut que murmurer:

—Nunc dimitis servum, tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.

Dès le lendemain, l'abbé Corentin se mit en route pour acheter la cloche .Il devait faire à pied deux lieux de pays, jusqu'au faubourg de Rosy-les-Roses, où passait la diligence qui menait à la bonne ville de Pont-l'Archevêque, chef lieu de la province.

Il faisait beau. La vie des arbres, des oiseaux et des plantes utiles ou agréables bruissait sous le soleil, des deux côtés du chemin.

Et le vieu ciré, la tête déjà pleine de beaux carillons futurs, marchait allègrement, en louant Dieu, comme saint François, de la gaieté de la création.

Comme il approchait de Rosy-les-Roses, il vit sur le bord de la route, une voiture de saltimbanques dételée. Non loin de cette voiture, un vieux cheval était couché sur le flanc, les quatre jambes allongées et raidies, les cerceaux des côtés et les os pointus de la croupe crevant la peau du sang aux naseaux, la tête énorme et les yeux blancs.

Un vieil homme et une vieille femme, vêtus de haillons bizarres et de maillots de coton rosâtre étoilés de reprises, étaient assis au bord du fossé et pleuraient sur le vieux cheval mort.

Une fille de quinze ans surgit du fond du fossé et courut vers l'abbé, en disant:

—La charité, monsieur le curé! la charité! s'il vous plait!

La voix était rauque et douce à la fois et modulait sa prière comme une chanson de zingara. L'enfant, dont la peau avait la couleur du cuir fraîchement tanné, n'était vêtu que d'une chemisette sale et d'un jupon rouge; mais elle avait de très larges prunelles noires et veloutées et les lèvres comme des bigarreaux mûrs; ses bras jaunes étaient tatoués de fleurs bleues, et un cercle de cuivre retenait ses cheveux noirs, étalés en eventail de chaque côté de son visage maigre, comme cela se voit aux figures égyptiques.

L'abbé, relentissant sa marche, avait tiré de son porte-monnaie une pièce de deux sous. Mais, ayant rencontré les yeux de l'enfant, il s'arrêta et se mit à l'interroger.

—Mon frère, expliqua-t-elle, est en prison, parce qu'on a dit qu'il avait volé une poule. C'est lui qui nous faisait vivre, et nous n'avons pas mangé depuis deux jours.

L'abbé remis les deux sous dans sa bourse et en tira une pièce blanche.

—Moi, continua-t-elle, je sais jongler, et ma mère dit la bonne aventure. Mais on ne nous permet que de faire notre métier dans les villes et dans les villages, parce que nous sommes trop misérables. Et, maintenant, voilà que notre cheval est mort. Qu'est-ce que nous allons devenir?

Mais, demanda l'abbé, ne pourriez-vous point chercher de l'ouvrage dans le pays?

—Les gens ont peur de nous et nous jettent des pierres. Puis, nous n'avons pas appris à travailler; nous ne savons faire que des tours. Si nous avions un cheval et un peu d'argent pour nous habiller, nous pourrions encore vivre de notre état... Mais il ne nous reste plus qu'à mourir.

L'abbé remit la pièce blanche dans son porte-monnaie.

—Aimes-tu le bon Dieu, demanda-t-il.

—Je l'aimerai s'il nous vient en aide, dit l'enfant.

L'abbé sentait à sa ceinture le poids du sac où étaient les cent écus de ses paroissiens.

La mendiante ne quittait point le saint prêtre des yeux, de ses yeux de tzigane que les prunelles emplissaient tout entiers. Il questionna:

—Es-tu sage?

—Sage? fit la tzigane avec étonnement, car elle ne comprenait pas.

—Dis: "Mon Dieu, je vous aime!"

L'enfant se taisait, des larmes pleins les yeux. L'abbé avait défaits les boutons de sa soutane et ramenait le gros sac plein d'argent.

La tzigane attrapa le sac d'un geste de singe et dit:

—Monsieur le curé, je vous aime.

Et elle s'enfuit vers les deux vieux, qui, sans bouger, pleuraient toujours sur le cheval mort.

L'abbé continua sa marche vers Rosy-les-Roses, songeant à la grande misère où il plait à Dieu de tenir beaucoup de ses créatures, et en prient d'éclairer cette petite bohémienne qui, visiblement, n'avait pas de religion, et qui, peut-être, n'avait pas même reçu le saint baptême.

Mais, tout à coup, il s'avisa que ce n'était plus la peine d'aller à Pont-l'Archevêque, puisqu'il n'avait plus l'argent de la cloche.

Et il revint sur ses pas.

Il avait peine à comprendre, maintenant, comme il avait pu donner à une mendiante inconnue, à une saltimbanque, une somme énorme—et qui ne lui appartenait point.

Il pressa le pas, espérant revoir la bohémienne. Mais il n'y avait plus, au bord du chemin, que le cheval mort et la roulotte dételée.

Il médita sur ce qu'il venait de faire. Il avait, sans aucun doute, gravement péché: il avait abusé de la confiance de ses ouailles, détourné un dépôt, commis une espèce de vol.

Et il entrevoyait avec terreur les conséquences de sa faute. Comment la cacher? Comment la réparer? Où trouver cent autres écus? Et, en attendant, que répondre à ceux qui l'interrogeraient? Quelle explication donner de sa conduite?

Le ciel se couvrait. Les arbres étaient d'un vert blessant et cru sur l'horizon livide. De larges gouttes tombèrent. L'abbé Corentin fut frappé de la tristesse de la création.

Il put rentrer au presbytère sans être aperçu.

—C'est déjà vous, Monsieur le curé? demanda sa servante, la vieille Scholastique. Vous n'êtes donc pas allé à Port-l'Archevêque?

L'abbé fit un mensonge.

—J'ai manqué la diligence de Rosy-les-Roses... Je retournerai un autre jour... Mais, écoute, ne dis à personne que je suis déjà revenu.

Il ne dit point sa messe le lendemain. Il resta enfermé dans sa chambre et n'osa même se promener dans son verger.

Mais, le jour suivant, on vint le chercher pour porter l'extrême-onction à un malade, au hameau de Clos-Moussu.

—Monsieur le curé n'est pas entré, dit la gouvernante.

—Scholastique se trompe; me voici, dit l'abbé Corentin.

En revenant de Clos Moussu, il rencontra un de ses plus pieux paroissiens.

—Eh bien, monsieur le Curé, avez-vous fait bon voyage?

—Excellent, mon ami, excellent.

—Et cette cloche?

L'abbé fit un nouveau mensonge. Hélas! il n'en était déjà plus à les compter.

—Superbe, mon cher enfant. On la dirait en argent fin. Et quel joli son! Rien qu'en lui donnant une chiquenaude, elle teinte si longtemps que cela n'en finit plus.

—Et quand la verrons-nous?

—Bientôt, mon cher enfant, bientôt. Mais il faut d'abord graver dans son métal son nom de baptême, ceux de ses parrain et marraine et quelques versets des saintes Ecritures... Et dame! cela demande du temps.

—Scholastique! dit l'abbé en rentrant chez lui, si l'on vendait le fauteuil, la pendule et l'armoire qui sont dans ma chambre, crois-tu qu'on en tirerait cent ecus?

—On en tirerait pas trois pistoles, monsieur le Curé. Car, sauf votre respect, tout votre mobilier ne vaut pas quatre sous.

—Scholastique! reprit l'abbé, je ne mangerai plus de viande. La viande me fait mal.

—Monsieur le Curé, répondit la vieille servante, tout ça n'est pas naturel, et, pour sûr, vous avez quelque chose... C'est depuis le jour où vous êtes parti pour Pont-l'Archevêque. Que vous est-il donc arrivé.

Elle le harcela si fort de question qu'il finit par tout lui raconter.

—Ah! dit-elle, cela ne m'étonne point. C'est votre bon coeur qui vous perdra. Mais ne vous faites point de mauvais sang, monsieur le Curé. Je me charge d'expliquer la chose jusqu'à ce que vous ayez pu ramasser cent autres écus.

Et donc, Scholastique inventa des histoires, qu'elle débitait à tout venant: "On avait fêlé la cloche neuve en l'emballant, et il fallait la refondre. La cloche refondue, monsieur le Curé avait eu l'idée de l'envoyer dans la ville de Rome pour qu'ele fut bénie par notre Saint-Père, et c'était à un long voyage...

L'abbé la laissait dire, mais il étaiat de plus en plus malheureux. Car, outre qu'il se reprochait ses propres mensonges, il se sentait responsable de ceux de Scholastique, et cela, joint au détournement de l'argent de ses paroissiens

Suite à la page 7.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta

.CHRONIQUE.

L'Immigration Française.

Un nouvel essai pour établir un courant d'émigration de France vers le Canada, vient de rencontrer un pareil insuccès que ceux précédemment tentés. Les journaux opposés au gouvernement ne manqueront pas de rendre celui-ci responsable de cet échec—avec cette logique qui leur fait réclamer à cors et à cris une immigration française, et soulever dans la colonie voisine, le sentiment canadien contre ces mêmes française, sectaires, sans religion, sans principe...

M. Deslauriers, délégué de la Société Canadienne d'Immigration pour le placement des domestiques et ouvriers de fermes, est de retour d'un voyage en France, dans l'intérêt de la société. Il n'est point malaise de lire entre les lignes des entrevues" accordées aux rédacteurs de journaux, que les résultats obtenus sont remarquablement maigres.

A travers d'optimistes observations, le délégué avoue qu'une vingtaine, seulement, de domestiques l'ont accompagné au Canada: c'est un chiffre dérisoire si l'on songe que sa campagne dura plusieurs mois et qu'il visita une grande partie de la France, —il est juste d'ajouter qu'il promet que d'autres viendront plus tard; mais ceux-là...

Une fois de plus, il aura donc prouvé combien est difficile à obtenir l'immigration française et que, si elle est aussi minime, la faute n'appartient pas, exclusivement, au gouvernement canadien.

Les polémiques vont reprendre de plus belle autour de ce point troublant; tel de nos confreres en comparant le chiffre des Français, entrés au pays, à celui des Galiciens, criea au scandale, à l'étranglement de la race française.

Comprendra-t-on bientôt, qu'il est fou de mettre au même plan un pays de misère et la France?

A l'assertion que le beauté du climat, les ressources sans nombre qu'offre la France à l'intelligence et au coeur étaient une des raisons retenant le Français, il fût répondu que le Savoyard par exemple, dans son rude pays jouissait peu de cette beauté, que le paysan ou l'ouvrier n'avaient que faire des ressources artistiques: voici un paradoxe que nous n'entreprendrons pas de discuter aujourd'hui. La véritable raison peut résider toute entière, dans l'attachement séculaire au sol natal, aux moeurs, aux coutumes, s'opposant systématiquement à cette aventure qu'est toujours l'expatriement.

Quand voudra-t-on, délaissant les arguments de partisannerie, chercher dans l'âme latine, elle-même, la répulsion du Français pour le déracinement, l'ébranlement, la destruction du bien national et familial?

Nous le demandons à nos lecteurs français, de quelle candeur fallait-il être animé pour partir, avec confiance, chercher là-bas nos petites paysannes bretonnes ou morvandelles? Une complète ignorance de la mentalité française a pu, seule, laisser supposer que des promesses d'un gain alléchant les déciderait à traverser la mer. Quels parents d'ailleurs, même pour un salaire de 75 francs par mois, auraient donné un consentement à ce voyage? —et, il ne faut pas l'oublier, malgré les affirmations des détracteurs des moeurs françaises, l'autorité paternelle s'est conservée absolue.

Peut-on déplorer cet échec, en ce qui concerne l'immigration des jeunes filles?

Pour ma part, je ne le pourrais. Il ne s'agit pas seulement de peupler, "d'avaler du monde", en conscience, un pays est responsable de l'immigration qu'il appelle; et, c'est chose extrêmement délicate quant cette immigration est féminine.

Est-ce à dire qu'il nous faillec renoncer à l'espoir de toute immigration? Non. Mais, nous touchons, ici, à la vérité courageuse qu'il faut crier: l'organisation de cette immigration ne peut ressembler à celle galicienne ou russe —les symbales et la grosse caisse n'attirent pas le Français, elles le mettent en défiance —pratiquée intensivement, en masse, elle ne peut amener au Canada que la population flottante des ratés et des incapables, qui deviendront au bout de quelques mois de séjour au pays le bataillon des agents de contre-immigration. Que pourront en France, les brochures officielles, répandues à profusion, contre les lettres de mécontents, datées de Québec, Winnipeg ou Edmonton, venant d'un parent ou d'un ami? La campagne du Sénateur Delpech est là pour prouver ce que j'avance.

Les véritables agents d'immigration, ceux dont la propagande peut être salutaire au pays et condition qu'il ne faut pas dédaigner — à l'immigrant, nous les possédons parmi nous: ce sont les Français établis au pays et ayant réussi à se créer une situation. Connaissant la mentalité de leurs compatriotes, ils peuvent sagement conseiller ou dissuader.

Ainsi récrutée, l'immigration française sera lente, mais certaine, et surtout excellente. Elle evitera à de pauvres gens, que rien ne destinait à la vie de colon, ces déboires mille fois plus cruels parce qu'ils s'aggravent de l'éloignement du clocher natal; elle nous épargnera la vie de la déchéance physique et morale de ces jeunes gens dont la place était marquée dans le train-train d'une vie de bureaucrate.

Au risque de me faire ostraciser par les partisans de l'immigration envers et contre tout, j'estime qu'il vaut mieux dix immigrants de moins qu'un malheureux de plus.

MAGALI.

A PROPOS DE LECTURES.

Avez-vous remarqué comme, en général, on ne parle que sur ses faits et rarement sur des idées à soi ou aux autres?

Cette vie toute de surface est aussi nuisible au développement du coeur qu'à celui de l'intelligence.

On s'affaire dans la vie routinière et on ne pense pas: à la campagne, parce qu'on n'est pas stimulé, à la ville, parce qu'on n'a pas le temps.

Le soir venu, on se rassemble, et vous savez tous pourquoi :pour jouer aux cartes, pour travailler, pour lire ou pour dormir dans son fauteuil, mais pour causer, jamais! Car je n'appelle pas le potinage une causerie.

Ne trouvez-vous pas qu'avec un peu de bonne volonté, nous pourrions facilement élever le niveau de nos conversations pour le plus grand bien des uns et des autres.

Et nos lectures deviennent le sujet tout trouvé pour échanger nos idées et discuter nos impressions. Je n'admets pas qu'une femme intelligente qui a lu un livre qui vaut la peine d'être lu, s'en tire avec un "très joli", "charmant," ou "assommant".

J'en connais trop qui suivent fièvreusement une intrigue amoureuse pour en voir la fin, sans chercher à voir les personnages "éclairés par l'intérieur", le mobile qui les fait agir leur échappe, elles ne peuvent saisir la cause profonde de leurs héroïsmes et de leurs faiblesses.

Apportons d'abord du discernement dans le choix de nos lectures afin d'éviter et la perte de temps et le trouble de l'âme, puis, essayons de dégager l'idée qui a guidé l'auteur, et sans nous éblouir par le style, jugeons la vraie ou fausse ore médiocre.

Parlons de nos lectures un peu sérieusement avec des gens intelligents; notre esprit y acquerra de l'ampleur, notre conscience s'y formera et s'affermira.

Même en discutant des romans? Eh bien oui, tout étranger que cela puisse sembler.

La conscience qui n'est après tout que le discernement du bien et du mal, se forme dans cette expression d'opinions, dont la justesse ou la fausseté ressortent très vite dans la discussion.

En présence de ces vies élevées ou amoindries par la passion, il est bon de trouver le principe bienfaisant ou pernicieux qui les a dirigées.

A raisonner sur les autres, on apprend à se connaître. Cette application de nos principes au jugement de ces êtres imaginaires, nous fera voir, d'abord, si nous avons des principes, précis et solides, et ensuite si nous sommes logiques et prêts à aller jusqu'au bout de leurs conséquences.

Nous avons tant d'illusions, hélas, nous nous laissons si facilement influencer par l'imagination et le sentiment!

J'ai entendu, la semaine dernière, une jeune femme très honnête, absolument irréprochable, assurer avec une conviction aussi étonnante que sincère, qu'Irène, l'héroïne de Paul Hervé, lu dans "Les tenailles", était justifiable d'avoir trompé son mari parce qu'il ne voulait pas du divorce! !

Ce manque de réflexion et de jugement est plus commun qu'il ne devrait l'être parmi nous, il fait des êtres irresponsables, les plus dangereux de tous.

Cette légèreté peut-être combattue par l'habitude d'analyser ce qu'on lit, et de communiquer sa pensée à ceux chez qui on peut rencontrer une sagesse ou une expérience plus solide que la nôtre. C'est un moyen très agréable d'apprendre à raisonner: je le recommande aux femmes qui prétendent être raisonnables, et aux hommes à qui il arrive parfois d'être plus raisonneurs que logiques.

DANIELLE AUBRY.

CHARITE.

Sur les bois, sur les prés jaunes de sécheresse,
Sur les blés alourdis dormants dans les sillons,
Le soleil de juillet dardait ses durs rayons,
Ces rayons dont avril sut faire une caresse.

Et le long du chemin marchant avec paresse,
Vers le logis lointain tous les deux nous allions
Chère, quand vint à nous une vieille en haillons,
Mais propre et douce, avec de bons yeux de tendresse.

Pour errer dans les champs, nous n'avions pris sur nous
Nul argent... La pauvresse attendait quelques sous
Le front tendu, la main ouverte toute grande...

Allons— seule une femme a de pareils élans!—
Tu frôlas d'un baiser ses humbles cheveux blancs,
Et, rougissant, elle te dit: Dieu vous le rende!"

JACQUES NORMAND.

PETIT COURRIER

Magali prie ses correspondants de prendre note que le service du P. C., suspendu après ce présent numéro, sera repris le 1er octobre. Les correspondants désireux de recevoir une réponse à leurs lettres, à cette époque, devront tenir compte des difficultés des communications et adresser leurs missives une quinzaine de jours à l'avance.

JEANNETTE. — Votre souvenir m'a causé infiniment de plaisir. Merci pour vos voeux de bon voyage. Mes amitiés à vous et à Jeanneton.

SOUVENIR GRIS. — Je n'ai pu vous écrire directement, le temps me manquant

Les événements déroutent souvent, ainsi, nos prévisions, et c'est être philosophe que de les accepter aussi placidement —en style de chrétienne, on vous félicite, ma Mie, de cette douce résignation.

Il fait bien gris pour vous entretenir de ces riants projets, j'ai l'impression qu'il pleut aussi sur eux! Moquez-vous de ma mélancolie et accusez la pluie!

Je ferai diligence, mais vous avez lu la note ci-dessus! Au revoir, croyez à mon affection.

ANDREE. — Petite Andrée vient trop rarement pour s'attirer semblable reproche. Cela vaut la peine de me dire seulement un bonjour; puisque je suis, ainsi, tranquilisée sur le sort de ma petite amie.

Etre réservée, ce n'est pas être mauvaise; je suis certaine que vous sentez la différence.

RAYON D'ESPOIR. — J'ai dû rêver que vous viendriez un jour, tant je suis heureuse de votre apparition!

Certainement, on écrit, un peu, avec son coeur... mais on se sert aussi du coeur des autres, vous savez! C'était une "nouvelle". Dieu merci! je suis encore vivante, et bien vivante!

Je réponds laconiquement à la longue liste de questions. Pardonnez-le moi. Je comprends votre sympathique curiosité, mais je ne puis la satisfaire.

Vous viendrez encore nous visiter, doux Rayon d'espoir?

NOUVELLE ARRIVEE. — Merci de votre aimable souvenir.

MON AMI JEAN. — Vous vous devinerez sous ce pseudonyme n'est-ce pas? Pourquoi ne répondez-vous pas à la longue lettre contenant le portrait graphologique? Voici que j'ai une peur et une peine affreuse de vous avoir blessés! Si vous me lisez, prenez-moi en pitié, et dites bien vite un mot!

BRETONNE. — Je vous remercie de votre merci! Je n'ai pas eu la moindre idée de représailles, j'étais indignée de la mauvaise foi de ce correspondant.

MAGALI.

ALLONS AU BOIS

L'air est doux. Le ciel, maillé de bleu, resplendit plus beau à travers les nuages floconneux. Dans les espaces, flottent mollement les fils de la Vierge et le zéphir apporte à mes sens ravis, des parfums subtils, pénétrants, comme les brises de l'Arabie traversant les oasis en fleurs.

La terre a secoué sa torpeur, son engourdissement et sourit au soleil, son inconstant amant; coquette, elle se revêt de sa plus belle parure pour fêter son bien-aimé. Elle a piqué de-ci, de-là, sur ses longs vêtements, des fleurettes aux couleurs vives, tranchant sur sa robe d'émeraude.

Oh! le bon air! Oh! le beau soleil qui change tout en vous donne vos illusions de couleurs plus belles et laisse couler dans vos veines un sang plus vif et plus chaud...

C'est lui aussi qui met des chansons dans l'air, des mélodies enivrantes au-dedans de l'être, et qui, par son souffle vivifiant, fait vibrer les fibres de l'âme comme des harpes éoliennes.

Allons au bois! le gazon est tendre, l'herbe soyeuse et, dans la ramure, les feuillis épais forment des bosquets charmants, des solitudes pleines de silence et de mystère.

Dans les sentiers ombreux, arrachés, aux arbres en plein éclosion, il pleut des pétales roses et blancs, qui tombent, en tournoyant gracieusement, sur la tête des jeunes couples qui s'y promènent en balbutiant la douce chanson de l'amour.

Les arbustes sont chargés de fleurs; partout les épines sont cachées sous la pousse nouvelle et l'on n'aperçoit plus que des rameaux enguirlandés, souples, flexibles comme des baguettes de fées.

Oh! les fleurettes, les gentilles fleurettes, cachées dans la mousse, chastes floraisons qu'on dirait écloses sous des baisers de vierge, si frêles, si délicates, qu'on craint les voir s'envoler dans les airs sous l'haleine des vents.

Elles sont là, toutes tremblantes sur leurs tiges, livrant aux espaces les parfums de leur âme, embaumant la solitude des bois, et ne demandant qu'à vivre et mourir aux pieds des grands arbres qui les ont vues naitre.

Déjà la douce hépatique, notre anémone printanière, à réjoui nos yeux, et la linnée boréale, aux clochettes roses, ouvre timidement son calice aux premiers rayons du soleil de juin.

Le trillium, qui rappelle par sa forme et sa blancheur immaculée le lys royal, émaille à profusion le gazon de la montagne, et la petite violette et la clématite pourpre croissent avec lui dans toute leur sauvage beauté.

Tout est fête sous la feuillée. C'est la note gaie qui domine dans l'air. Elle se joint aux concerts mélodieux des chantres ailés, de la brise murmurante, du doux frisselis des feuilles, des discrets bruissements de l'insecte butinant.

Ls oiseaux nous sont revenus. D'abord l'hirondelle au plumage cendré, accrochant sa demeure à nos toits, au recoins des corniches et jusque sous les arceaux de Notre-Dame.

Voyez les industrieuses ouvrières raser dans leur vol rapide, les prés, les routes, becqueter la graine tombée, saisir le brin de paille échappé à la saison derniere à la gerbe du moissonneur, et s'envoler à tire-d'aile, chargées de leurs précieux fardeau, tisser le nid qui doit abriter leurs amours.

Le rossignol a quitté sans regret les orangers en fleurs, les plaines parfumées de la Syrie et vient gazouiller ses suaves romances sous notre beau soleil.

Et dans le silence des nuits, quand la brise assoupie ne murmure que faiblement; quand les fleurs alanguies ouvrent leurs corolles à la rosée rafraîchissante, sa voix s'élève pure et cristaline et va charmer les échos endormis.

Tantôt elle éclate dans les airs, triomphante et sonore comme une fanfare guerrière: c'est l'Alleluia d'amour.

Tantôt elle se fait tendre et plaintive pour consoler la douleur cachée: c'est l'hymne sublime de l'espérance qui parle au coeur un sympathique langage.

Et les fleurs et les bocages les hommes et les choses, recueillis et émus, écoutent ces trilles mélodieux qui montent dans la mélancolisante clarté des étoiles...

Les oiseau, la verdure, les bois, l'air pur, la jeunesse, la liberté!

Mon Dieu! qu'il fait bon de vivre!

FRANCOISE.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégulirité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 27 AOUT, 1908.

M. Ames et sa Lanterne Magique

M. Ames, député de St-Antoine, Montréal, sera avec nous ce soir, dans le but de faire croire aux électeurs de la division électorale d'Edmonton que l'administration libérale, à Ottawa, est corrompue.

Pour appuyer ses assertions, il a avec lui une lanterne magique, sous prétexte, j'imagine, que ses arguments ne sont pas assez clairs, et assez saisissants.

Durant la dernière session à Ottawa, M. Ames s'est servi de la lanterne de Diogène, pour scruter le département de l'intérieur, afin d'y trouver des irrigùlarités d'administration. Il a tenu les employés du département occupés, durant plusieurs semaines, pour produire devant le comité des comptes publics tous les documents en rapport avec la vente des terres à bois de l'Ouest. Il a consulté les meilleurs experts en écriture; il a eu recours jusqu'au microscope, afin de ne rien échapper.

Malgré toutes ces recherches les plus minutieuses, M. Ames n'a rien découvert de louche, et comme résultat de son travail, il lui est resté; Quoi? des soupçons.

Ce sont ces soupçons que M. Ames vient offrir aux électeurs de l'Ouest, et pour que ces soupçons nous paraissent moins obseurs, il les éclairera avec une lanterne magique.

Il a essayé de son cirque durant deux semaines dans la province de la Saskatchewan, mais les électeurs n'ont pas voulu de son ours.

Il sera avec nous ce soir, dans la division électorale du Ministre de l'intérieur, l'hon. Mr Oliver, pour chercher à jeter du louche sur l'administration d'un des ministres les plus intègres que nous ayions jamais eu au Parlement Canadien.

A Edmonton, M. Ames nous dira probablement qu'il ne s'attaque pas tant à l'administration de M. Oliver, qu'à celle de son prédécesseur, M. Sifton.

Pourtant, M. Ames devrait savoir qu'en acceptant la succession de M. Sifton, l'Hon. M. Oliver approuvait la politique de son prédécesseur, et qu'à l'occasion il a sù la défendre vigoureusement, au Parlement et ailleurs.

Les soupçons que M. Ames entretient contre l'administration du département de l'intérieur, sont basés sur le fait que M. Burrows, un marchand de bois de l'Ouest, a réussi à acheter à plusieurs reprises, des limites à bois au Gouvernement.

Ces limites ont été vendues d'après les mêmes règlements, mis en pratique sous le régime conservateur, c.-à-d. par soumissions, et au plus haut enchérisseur.

M. Ames insinue que M. Burrows a été favorisé par des amis politiques dans le département; il laisse même supposer que le ministre de l'Intérieur du temps, l'Hon. M. Sifton, beau-frère de M. Burrows, aurait été jusqu'à violer son serment d'office, par amour du lucre. M. Ames insinue tout cela mais il ne prouve rien.

C'est là un procédé malhonnête, et indigne d'un homme public.

La prétendue fortune de Monsieur Sifton et des Messieurs Burrows et Turriff, semble scandaliser le vertueux M. Ames.

M. Ames pourrait-il nous dire, ce soir, comment les manufacturiers Ames et Holden, de Montréal, sont devenus des millionnaires, en quelques années seulement??

En faisant adopter à Ottawa, par de leurs amis politiques, les conservateurs, une politique de protection qui a été néfaste pour le consommateur.

C'est cette fameuse protection adoptée par Sir John A. MacDonald en 1878, qui fit encaisser à un grand manufacturier de tabac de Montréal un demi-million, en quelques minutes.

Messieurs Ames & Holden, grands manufacturiers de chaussures à Montréal, furent de ceux qui profitèrent de cette mesure injuste, destinée à créer des classes et des favoris politiques.

Et c'est ce même M. Ames qui aujourd'hui se voile le visage, et cri au scandale, parceque des marchands de bois de l'Ouest, profitant de leur longue expérience aux affaires, ont pu acheter des limites à bois, à de bonnes conditions?

Monsieur Ames, vous n'êtes qu'un sépulcre blanchi, et nos populations de l'Ouest ne trafiqueront pas la confiance qu'elles ont mise en M. Oliver, pas même pour se laisser pénétrer par vos onctueuses paroles.

Nos Mines de Charbon et nos Chemins de Fer

Les terrains houillers dans l'Alberta sont d'une richesse incalculable, et la quantitéde charbon qui pourrait en être extraite est illimitée.

Cependant, à la porte même de nos mines, nous en sommes rendus à payer le charbon mou $5. la tonne, et nos voisins de la Province de la Saskatchewan sont forcée de nous l'acheter à $7. et $8.

Il n'est pas juste que nos braves colons de l'Ouest soient placés dans cette dure obligation.

Ils sont encore là les victimes d'une concurrence limitée dans les moyens de transports. Nous sommes, pour le commerce du charbon, presqu'exclusivement à la merci de la campagnie du Pacifique Canadien qui contrôle une grande partie des mines en exploitation, et qui, dans tous les cas, exerce un monopole complet sur les voies de transports.

En plus, chaque hiver nous sommes constamment menacés d'une des plus grandes calamités, une famine de combustibles.

La conflagration qui s'est produite dernièrement dans la région du Kootnay, c'est-à-dire dans la région des terrains houillers, pourrait bien être la cause d'une disette de charbon à l'automne, et parconséquent d'un prix plus élevé. Si cette conflagration eut été un peu plus étendue nous n'aurions pas échappé à une famine presque complète de combustibles.

Pour toutes ces raisons, il est de la plus grande nécessité que de nouvelles mines de charbon soient ouvertes, dans toutes les directions de la Province. Pour ouvrir de nouvelles mines, il faudra nécessairement que de nouveaux chemins de fer soient construits, et cela immédiatement.

Nous avons des dépôts considérables de charbon à proximité des centres les plus populeux de notre Province, mais ils sont encore trop éloignés pour être exploiter d'une façon avantageuse pour le producteur, et surtout pour le consommateur.

La construction de quelques embranchements de lignes de chemins de fer, surtout en concurrence avec les lignes actuelles, placerait une quantité illimitée de charbon à la porte de nos maisons, et cela à un prix raisonnable.

Voilà une raison de plus, et une raison sérieuse, pour engager le Gouvernement Provincial de l'Alberta à adopter dès la prochaine session de la Législature une politique largement encourageante; pour la construction des chemins de fer.

C'est à nous, les citoyens de l'Alberta de forcer la main à nos Législateurs. Ils ne demandent qu'à être éclairés par l'opinion publique. S'ils sont convaincus que c'est le désir de la population que les moyens de transports soient plus nombreux, ils demanderont au Gouvernement d'agir immédiatement.

La prochaine session de la Législature sera probablement la dernière avant les élections générales. Nous croyons qu'il sera du devoir du Gouvernement actuel de placer à son prochain programme politique provincial un article concernant le développement de nos moyens de transports dans l'Alberta.

Notre Province aurait tort d'attendre les appoints du Parlement Canadien, pour la construction de ses chemins de fer. Du reste, il ne serait pas juste de demander aux autres provinces de contribuer à la construction d'embranchements de chemins de fer, qui ne peuvent avoir que des usages locaux.

L gouvernement fédéral s'est dignement acquitté de sa tâche depuis 1896, en rapport avec la construction de nos grandes voies nationales. Les provinces de l'Ouest ont généreusement traitées par Sir Wilfrid Laurier, depuis son avénement au pouvoir. Son Gouvernement a établi dans l'Ouest un état de chose longtemps désiré; la concurrence entre les compagnies de chemins de fer. Nous devons à sa politique large et éclairée la construction du "Crow's Nest Pass", le Canadian Northern, le Grand Tronc Pacifique, et bientôt le chemin de fer de la Baie d'Hudson. En plus, la Commission des chemins de fer qui est aussi une création du Gouvernement Laurier, a été une source d'économie considérable pour nous, en établissant une réglementation plus équitable des taux de fret.

Le Gouvernement canadien a fait sa part pour nous, il appartient maintenant au Gouvernement Provincial de continuer l'œuvre si bien commencée, et dès maintenant, de développer nos richesses nationales, en établissant des facilités plus grandes pour écouler nos produits.

Qui est ce Monsieur Ames?

Monsieur Ames, qui semble être un des principaux lieutenants de Monsieur Borden, le chef du parti conservateur à Ottawa; et aussi un des missionnaires les plus actifs du parti conservateur est un des propriétaires d'un grand établissement manufacturier de Montréal, qui s'est enrichi, grâce à la politique de protection à outrance, établi en 1878, par le parti conservateur.

Alors il y a des causes pour que Monsieur Ames soit conservateur!!

Si le parti conservateur que M. Ames affectionne tout particulièrement, arrivait au pouvoir aux prochaines élections, ses anciens protégés, les manufacturiers, feraient des efforts, et réussieraient sans doute, à faire réhausser les droits de douane sur les produits manufacturés, et M. Ames sait bien que les chaussures manufacturées par Ames & Holden, de Montréal, ne seraient pas oubliées.

Parconséquent, il ne faut pas être surpris si le député de Saint-Antoine s'attaque vigoureusement à l'administration libérale qui, depuis 1896, s'est attachée à protéger les consommateurs, c.-à-d. les cultivateurs et les ouvriers, plutôt que les manufacturiers.

Monsieur Ames s'occupe dans le moment à jeter des soupçons dans le public contre ses adversaires politiques; il les accuse d'être des "GRAFTERS"; il ferait bien, en même temps, de réfléchir, et de penser aux profits scandaleux, que la société Ames & Holden a faits pendant les dix-huit années du régime conservateur, grâce à cette monstruosité économique qu'il est convenu d'appeler la "Protection".

Les millions encaissés par la compagnie Ames & Holden ont été formés par les économies de l'ouvrier et du fermier, qui, grâce à la protection établie par Sir John A. MacDonald, ont dû payer 25 ou 50 sous de trop, chaque fois qu'ils achetaient une paire de chaussures, toujours pour permettre à ces vertueux politiciens de s'enrichir, et de fournir à la caisse électorale.

Ainsi, quand Monsieur Ames apparaîtra devant ses auditoires, surtout dans l'Ouest, les auditeurs feront bien de se rappeler que les vertus politiques dont ce Monsieur se pare, ne sont pas tout à fait sans taches.

Ce n'est pas tant les intérêts du peuple que Monsieur Ames cherche à protéger, en désirant le parti conservateur au pouvoir, mais ce sont plutôt les intérêts de Ames & Holden, manufacturiers de Montréal.

Il y a deux espèce de "grafters", disait Monsieur Haultain, durant la dernière campagne électorale dans la Saskatchewan: les vulgaires "grafters", et les "grafters" légalisés.

Monsieur Ames a choisi d'appartenir à la dernière classe, ils s'enrichissent plus vite.

Dans les deux cas, c'est le peuple qui paye.

La "Croix" et les Elections de la Saskatchewan

La "Croix", de Montréal, dans son édition du 13 août, fait la suave réflexion suivante, sur les élections générales qui ont eu lieu dans la Saskatchewan, le 14 du courant.

Cette anticipation hasardeuse de la feuille ultramontaine, ne nous surprend pas! Nous espérons qu'elle servira à mettre sur leur garde les lecteurs de la "Croix", qui sont exposés, plus souvent qu'ils le croient, à se faire offrir des appréciations du même genre.

Voici le compte rendu des élections générales de la Saskatchewan qui eut lieu le 14 aout, et que la "Croix" servait à ses lecteurs, dans son édition du 13 du courant:

"Les élections générales viennent d'avoir lieu dans la Saskatchewan. Le gouvernement Scott, libéral, sort victorieux, mais avec une majorité fort amoindrie. Haultain gagne malheureusement du terrain; ce qui devrait faire quelque peu réfléchir Mr. l'Abbé Bérubé, et le Sénateur Roy sur l'optimisme qu'ils nourrissent à l'endroit de la loi scolaire de cette province, votée par le Parlement fédéral en 1905."

Qu'en pensez-vous, compatriotes de l'Ouest??

On devrait savoir à la "Croix" plus que partout ailleurs, que l'avortement est une action criminelle, et interdite par l'Etat et par l'Eglise. Pourquoi, alors, s'est-on permis, à cette feuille ultra-catholique, de provoquer la naissance d'un rapport d'élections, le 13 août, lorqu'il devait naître viable le 14 août?

Voyons un peu l'exactitude du rapport de notre confrère de la "Croix":

"Les élections générales viennent d'avoir lieu dans la Saskatchewan, dit-il, et le gouvernement Scott, libéral, sort victorieux, mais avec une majorité fort amoindrie."

Dans l'ancienne Législature, le Gouvernement de Monsieur Scott avait une majorité de 7 voix, sur une représentation de 25 députés.

Dans la nouvelle Législature, Monsieur Scott aura prababiement une majorité de 13, sur une représentation de 41 députés. Pour le moment, il est assuré d'une majorité de 12, sur une députation de 40.

En face de ces chiffres, comment la "Croix" explique-t-elle son assertion malhonnête, que le gouvernement Scott sort de la lutte électorale avec une majorité FORT amoindrie?

Elle continue: "Haultain gagne malheureusement du terrain; ce qui devrait faire quelque peu réfléchir M. l'Abbé Bérubé et le Sénateur Roy, sur l'optimisme qu'ils nourrissent à l'endroit de la loi scolaire de cette province, votée par le Parlement fédéral en 1905."

Voilà une perle d'honnêteté, genre la "Croix" qui vaut vraiment la peine d'être analysée, et passée au stérilisateur.

Dans ces six dernières lignes de l'article en question, le faiseur de nouvelles, mercenaire du journal le "Croix", trouve moyen de condamner le parlement fédéral, la loi scolaire des provinces de l'Ouest, Monsieur l'Abbé Bérubé, et Monsieur le Sénateur Roy.

Si encore cette condamnation était basée sur des faits exacts, nous n'aurions pas droit de nous plaindre.

Nous avons prouvé par des chiffres que Monsieur Haultain n'a pas gagné de terrain, mais qu'au contraire, il en a perdu. Parconséquent, si nous suivons le raisonnement du rédacteur de la "Croix", Monsieur l'Abbé Bérubé et Monsieur le Sénateur Roy n'ont pas à regretter l'optimisme qu'ils nourrissent à l'endroit de la loi scolaire, votée par le Parlement fédéral en 1905.

Plus que cela, Messieurs les extrémistes de la "Croix", nous affirmons que l'Hon. Monsieur Scott doit sa belle victoire du 14 août au fait qu'il s'est montré loyal et génénéreux durant les trois premières années de son administration, dans l'interprétation et l'application de la loi scolaire de sa Province, votée par le Parlement fédéral, en 1905.

Le vote français et catholique dans la Saskatchewan tient la balance du pouvoir dans au moins 15 ou 20 comtés. Sachez que c'est ce vote, avec le vote des libéraux anglais protestants, qui ont maintenu le gouvernement Scott au pouvoir.

C'est parce que nos compatriotes n'ont pas confiance au tory Haultain qu'ils ont voté en bloc contre son programme politique, pour le laisser se bonifier dans la chambre froide de l'opposition.

Quant à Monsieur l'Abbé Bérubé, et à Monsieur le Sénateur Roy, si ce que la "Croix" appelle leur optimisme a contribué à faire prendre cette direction politique sage et éclairée à leurs compatriotes des nouvelles Provinces, ils en seront heureux, nous en sommes certains.

Ce compte rendu des élections de la Saskatchewan, donné par la "Croix", nous explique l'ignorance avec laquelle cette feuille a toujours traité de la question des écoles des nouvelles Provinces.

Pourriez-vous, cher confrère, nous faire connaître les sources de vos renseignements, pour la "Croix"?

A Pierre Bayard

Les gens de la "Croix," réalisant la faiblesse de leurs assertions, en réponse à nos écrits sur les choses de l'Ouest, ne trouvent rien de mieux, maintenant, pour nous répondre, que de dénicher dans nos articles quelques fautes de grammaire et de style, et de nous les jeter à la face.

C'est bien là la vieille tactique ultramontaine; tas de gens qui, se trouvant acculés par des faits indéniables, cherchent à nous écraser de leur censure.

Pierre Bayard et vos semblables, vous n'êtes que des sépulcres blanchis que la masse du public méprise.

Quant à notre style et à notre ortographe, il est possible que nous les ayions négligés, pour trop soigner le fond de nos articles.

Vous feriez peut-être pas mal d'en faire autant à votre feuille "La Croix"!

Une Lettre du Rév. Père Lacombe

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, nous publions aujourd'hui dans une autre colonne de notre journal, un prospectus concernant une fondation philanthropique que le Révérend Père Lacombe a en projet.

Ce prospectus est accompagné d'une lettre ouverte aux citoyens de l'Alberta.

Cette lettre remplie de bons sentiments, éveillera chez nos concitoyens, nous en sommes surs un grand intérêt pour l'oeuvre charitable et vraiment nationale que le bon vieux père Lacombe veut accomplir.



AVIS AUX INGENIEURS

Avis est par les présentes donné que des examens seront tenus, par David Fraser, un Inspecteur de Bouilloires dument qualifié pour la Province d'Alberta, aux endroits et dates suivants:

Edmonton, Hourston's Hall, 25 août.
Morinville, Hotel Morinville, 27 août
Stony Plain, Hotel Bismark, 29 août.
Fort Saskatchewan, Hotel Queen's, 1 [sept.
Leduc, Hotel Waldorf, 11 sept.
Millet, 12 sept.

Ces examens, qui auront lieu à neuf heures a.m., sont pour permettre aux ingénieurs et aux apprentis de se qualifier pour des certificats tels de que prescrit dans l'Acte des Bouilloires à Vapeurs, 1906.

Les applications pour passer ces examens devront être faites à l'Inspecteur ou à

JOHN STOCKS,
Deputé Ministre.
Département des Travaux Publics,
Edmonton, Alta.
Aug. 20-27 Sep. 3.



AVIS PUBLIC

COUR SUPREME D'ALBERTA

Les sessions de la Cour Suprème d'Alberta, en banc et pour le procés de causes civiles ou Criminelles, et pour le procés de motions et autres affaires civiles, auront lieu aü endroits et dates suivants:

EN BANC

Endroits	Dates
Edmonton..	Oct. 6, 1908 et 2 mars 1909
Calgary.....	1 dec., 1908 et 1 juin 1909

POUR LE PROCÈS DE CAUSES

Edmonton..	3 novembre, 1901, 2 février 1909 et 4 mai, 1909
Wetaskiwin.	17 novembre 1908 et 13 avril 1909
Red Deer....	27 octobre, 1908 et 20 avril, 1909
Calgary......	3 novembre, 1908 et 2 février, 1909 et 2 mai 1909
Medicine Hat.	27 octobre, 1908 et 20 avril, 1909
Lethbridge...	27 octobre, 1908 et 27 avril, 1909
Macleod......	10 novembre, 1908 et 6 avril, 1909

Daté à Edmonton ce 7iem jour d'août, A.D., 1908.

S. B. WOODS,
Aug, 27-3 Député Procureur-Général.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins,

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après le teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Réponse à M. Joseph Bégin

Monsieur Joseph Bégin nous consacre, dans la "Croix", de Montréal du 6 août, un article de trois colonnes sur les écoles des provinces de l'Ouest. Il prend à portie Monsieur l'Abbé Bérubé M. le Sénateur Roy, et autres personnages respectables, et il va jusqu'à mettre en suspicion leur intelligence ou leur sincérité. Témoin le paragraphe suivant:

"D'après l'honorable M. Roy, "M. l'Abbé Bérubé et le directeur "du "Courrier de l'Ouest", nos "corréligionnaires de là-bas, n'au- "raient pas à se plaindre du sort "que le gouvernement d'Ottawa "leur a fait en votant la clause "17ième, des actes de l'Alberta et "de la Saskatchewan. Ces mes- "sieurs se trompent étrangement "—pour ne pas dire qu'ils veulent "nous tromper,— car par cette "clause qui ne prête guère à l'am- "biguité, c'est bien un système "d'écoles neutres à quelques rares "exceptions, près qu'on a à ja- "mais créer dans les dites provin- "ces".

Et, dans un paragraphe précédent, il décoche au directeur du "Courrier de l'Ouest" ces traits doux "ce brave homme servile par instinct et par intérêt": et aux trois personnages sus-mentionnés, il adresse ce compliment."

"Seuls les ennemis de notre foi, "les protégés de la politique, ou "les esclaves de l'esprit du parti, "ont l'audace de l'informer (le di- "re de maître Bégin) par leur i- "gnorance, leurs sophismes ou "leurs mensonges."

Si l'église catholique n'avait pas d'autre représentants que celui-là et ses pareils, comment serait-elle jugée dans le monde?...

Retablissons d'abord les faits: Ni Monsieur l'Abbé Bérubé, ni l'Hon. M. Roy, ni nous-mêmes, avons jamais soutenu que l'article dix-sept, cité par la "Croix", consacre TOUS les droits des catholiques en matière scolaire. Sir Wilfrid Laurier a dit le contraire en expliquant les circonstances malheureuses qui ont amené la substitution de l'article 17 à l'article primitif 16. Le jeu qui consiste à faire dire à l'adversaire plus qu'il n'a dit pour avoir le malin plaisir de se battre contre des moulins à vent est vieux comme le monde.

Seulement nous avons soutenu et nous maintenons que le dit article 17 nous assure la substance, l'essentiel de nos droits. Voilà pourquoi nous avons appelé les écoles que nous avons de PAR LA LOI, satisfaisantes pour le présent, et nous sommes bien décidés à travailler de toutes nos forces à les améliorer. En second lieu, puisque l'on met sans cesse la confusion dans une matière qui demanderait à être maniée avec précaution, disons encore une fois quelle espèce d'écoles les chapitres 29 et 30 des ordonnances de 1901 nous permettent d'avoir. Il est très vrai de dire que d'après la dite loi, la première chose à faire dans un territoire quelconque est d'organiser un district scolaire. L'école sera publique, puisqu'elle sera ouverte à tous les enfants du district. Ceci fait, deux cas se présentent. ou, nous catholiques, sommes la majorité, ou nous sommes la minorité. Dans le premier cas, l'école nous appartient. Nous élisons nos trois syndics catholiques, lesquels engagent un instituteur ou une institutrice catholique, et gérent l'école.

Dans le second cas, avons-nous douze enfants de cinq à seize ans, nous avons droit à une école séparée, et l'école nous appartient encore.

Aux yeux de la loi, ces deux sortes d'écoles sont absolument sur le même pied. Dans l'un et l'autre cas, la loi nous accorde une heure complète pour l'enseignement de notre sainte religion, et le reste du temps doit être consacré à enseigner les matières profanes ordinaires, y compris le français. Mais cet enseignement— remarquez-le bien— , est donné par un ou une catholique, ce qui en garanti l'esprit. C'est le point capital. Qu'est-ce donc, en effet, qui constitue l'atmosphère de l'école? n'est-ce pas le professeur, à peu près seul? Assez longtemps, de saints personnages tels que vous, M. Bégin, nous ont bernés avec leur atmosphère catholique. Dans Québec même, il y a maintes écoles où l'atmosphère n'est rien moins que catholique. Comment cela? Parce que le professeur ou directeur est protestant ou juif.

Voilà l'espèce d'école que la loi nous donne. Ce sont là des faits qui peuvent être facilement vérifiés sur la loi (School Ord., Act 12 et suivants, Act 41 et suivant, 84 et suiv., 95 et suiv., 133, 136, 137 et suiv.), et toutes les citations et appréciations de personnages les plus distingués ne peuvent rien changer.

Mais vous ajoutez pieusement: "M. l'Abbé Bérubé, M. Roy, et "Le Courrier de l'Ouest" nous retorquent par des exceptions... par certains privilèges que le Gouvernement accorde aux catholiques de certains districts en tolérant qu'ils passent par-dessus la loi." Arrêtez-là, Monsieur Bégin! Assez longtemps vous et vos catholiques avez accrédité cette légende de TOLERANCE et de PRIVILEGES. M. l'Abbé Bérubé et M. Roy n'ont jamais parlé de rien tel. C'est pure invention de votre part. Les écoles sont telles que décrites plus haut, et cela en vertu de la loi. Mais c'est très passable, satisfaisant même, nous disent maints bons bleus, entendez-vous, des bons bleus qui ont été trompés par des hypocrites tels que vous!

Sans doute, c'est satisfaisant, mais nous n'entendons pas nous arrêter en si bonchemin. M. le Sénateur Roy et M. l'Abbé Bérubé que vous avez la charite de représenter comme des ennemis de notre foi ou des esclaves de l'esprit de parti, ont déjà plus fait pour améliorer notre position que vous, votre beau-père, vos beaux-frères, et toute la sainte Kyrielle n'avez jamais tenté de faire. Quel bien, en effet faites-vous, avec vos exagérations, vos calomnies, vos insinuations fielleuses? Avez-vous jamais redressé quelques torts, ramené quelques égarés, ou fait quelques fondations durables? Ne savez-vous pas que vous gâtez chaque jour les meilleures des causes? Qu'à jamais fait Tardivel que vous tentez d'imiter sans y parvenir? où en êtes-vous avec sa fameuse thèse l'ETAT HORS DE L'ÉCOLE? Il y a longtemps que l'Abbé, maintenant Mgr. Rouleau, a pulvérisé la masse d'arguments indigestes, apportés à l'appui d'une thèse dont la contradiction se trouve dans Zigliara (manuel de philosophie) qui est enseigné au colège romain, à l'Université Laval et dans tous les collèges catholiques. C'est ainsi que les plaideurs imbéciles perdent les meilleures causes. Un argument outre, une exagération est saisie par l'adversaire et retournee contre son imprudent auteur.

Quel motif donc vous fait porter en ce moment une sollicitude si touchante aux catholiques de l'Ouest.

Vous l'indiquez suffisamment dans le premier paragraphe cité plus haut, en vouant à la vindicte publique le gouvernement d'Ottawa. Vous croyez voir à l'horizon des élections, et pour vous et vos pareils il n'y a pas de cause plus sacrée que de démolir l'homme éminent qui préside aux destinées de notre grand pays, ce Canadien-Français, ce catholique convaincu et pratiquant, l'homme de notre race, en un mot, et de mettre à sa place, le chef actuel de l'opposition. Si, par impossible vous réussissiez, en serions-nous mieux, et la cause que vous prétendez servir en la gâtant en serait-elle avancée d'un cran? Votre sotte conduite nous remet en mémoire cette boutade fameuse: "Quand l'Abbé Maury sera à la lanterne, en verrez-vous plus clair?"

Le paragraphe où vous comparez l'Abbé Bérubé à un de vos amis simplistes français est particulièrement odieux. Ceux qui connaissent Monsieur l'Abbé Bérubé, savent qu'il n'est pas prêtre de cette pâte molle. En ce moment même, nous savons qu'il est en instance devant le gouvernement de la Saskatchewan pour obtenir ce que vous n'oseriez pas même demander aux grands hommes, qui ont toute votre confiance Et ceux à qui il s'adresse, savent que s'il présente ses pétitions avec modération, il insistera sans trève ni merci, jusqu'à ce que pleine satisfaction lui soit accordée.

En résumé, nous n'avons aucune objection à déclarer que dans notre humble opinion Sir Wilfrid Laurier et son Gouvernement — lors de la discussion des actes de l'Alberta et de la Saskatchewan — nous ont assuré tout ce qui était humainement possible, sous les circonstances, et nous savons que des personnages éminents, dans le monde ecclésiastique, ont pleinement approuvé l'action du gouvernement. D'autre part, ceux qui ont en mains l'administration des écoles, dans ces provinces-ci, savent qu'ils rencontrent les vues de Sir Wilfrid, en accordant aux catholiques toutes les améliorations compatibles avec l'état de notre société. Et en dernier lieu, avec les gens les mieux pensants des deux partis politiques, nous croyons qu'assez longtemps on a guerroyé avec cette question, que le moyen le plus pratique d'assurer la perpétuité de nos droits, c'est d'induire le plus grand nombre possible de catholiques à venir se joindre à nous.

Plaise au Ciel que les journalistes de la province de Québec ne mettent aucun obstacle sur le chemin de ceux qui se dirigent de notre côté.

Cet article ne paraîtra pas savant aux écrivains de la "Croix", de la "Vérité" et autres hujusdem farinae, qui ont coutume d'abriter le vide de leurs idées sous de longues citations d'auteurs qui parfois, sont tous surpris de se trouver en telle compagnie. Certains hommes, par exemple, cités par Monsieur Bégin, approuvent complètement, nous le savons, notre manière de voir. De plus, il y a toujours deux côtés dans chaque question. On peut B. g. parler de ce qu'il y a dans la loi des écoles, comme aussi, l'on peut découvrir sur ce qui ne s'y trouve pas. Les personnes de bonne volonté, trouvent en ceci l'explication des différences remarquées dans les dires de personnages les plus marquants sur la question qui nous occupe. Ca dépend du point de vue.

Un Catholique de l'Ouest.

Question de Principes

La vieille guerre recommence. Sans exception, tous les journaux anti-ministériels, à quelque nuance qu'ils appartiennent, et comme obéissant à un mot d'ordre, dénoncent sir Wilfrid Laurier avec une sournoiserie et une unanimité qui méritent d'attirer l'attention.

Nous parlons ici des attaques personnelles dirigées contre le chef du gouvernement, en tant que canadien-français et catholique, puisque c'est l'unique champ d'investigation et d'action sur lequel ses adversaires paraissent vouloir lui livrer bataille.

On relève, au cours de sa carrière politique, les circonstances dans lesquelles il a dû parler et agir relativement à des questions publiques qui concernaient la religion ou la nationalité, et l'on aboutit à la singulière constatation que voici: les adversaires de langue anglaise et de religion protestante trouvent en sir Wilfrid Laurier un fanatique des institutions françaises et catholiques, un homme qui a fait évoluer toute la politique fédérale de manière à assurer la suprématie de la province catholique et française de Québec sur toutes les autres et à y développer un sentiment intense de sympathie pour la France; mais! ces adversaires de langue française et de religion catholique, interprétant à leur façon ses actes et ses paroles, s'en servent pour démontrer victorieusement, selon eux, qu'il est le pire ennemi de sa province, de sa religion et de sa race.

Les uns et les autres, avec un égal acharnement, concluent à la déchéance de Sir Wilfrid pour cause d'indignité et de trahison.

* *

Que faut-il penser de cette tactique?

A vrai dire, les textes et les faits sur lesquels les anti-ministériels étayent leurs accusations respectives ont un air de plausibilité qui, à première vue, n'est pas sans créer un certain malaise chez ceux qui ne voient qu'un côté de la médaille. Dans l'ensemble de ses discours et de sa carrière, il est aisé de voir qu'il s'est fait tout-à-tour l'avocat des droits politiques et religieux de ses concitoyens, sans distinction de croyances et d'origine, et qu'il a puissamment aidé à créer l'impression que toutes les bonnes causes pouvaient recevoir le concours de son verbe éloquent et de son action toujours efficace.

Mais l'a-t-il fait de manière à favoriser illégitimement une partie de la population plutôt qu'une autre? A-t-il fait appel aux passions, aux préjugés, à l'arbitraire, dans le but de faire dominer l'un quelconque des éléments dont se compose la nation? S'est-il même interposé entre les partis, en se réclamant de son titre de Français et de catholique, ou en reniant ce titre?

Une même réponse s'impose à toutes ces questions: c'est que jamais sir Wilfrid Laurier n'a donné raison de suspecter sa parfaite indépendance d'esprit, qui l'a porté à envisager les problèmes de notre vie nationale au point de vue de l'intérêt général et à les résoudre pour le plus grand bien de tous, en homme d'Etat.

Il a pu se tromper et nul n'est tenu d'accepter ses solutions comme étant les plus désirables et les meilleurs. Mais ce qu'il importe de bien préciser, c'est que nulle de ces solutions n'a été dictée par le motif avoué et caché de faire prédominer une race ou une croyance.

Que le résultat de sa politique soit tel, par exemple, que la province de Québec soit plus éclairée, plus riche, plus catholique qu'elle ne l'était il y a dix ans, les Anglo-Canadiens ont-ils le droit de lui en faire un reproche? Ne devraient-ils pas, au contraire, constater avec joie que les autres provinces sont également plus développées au triple point de vue de l'instruction, de la richesse et des croyances religieuses?

Si nous avons cessé de craindre, nous de la province de Québec, pour la survivance de l'élément français et de la foi catholique dans ce pays depuis que Sir Wilfrid Laurier a empêché le fanatisme religieux et nationaliste d'influencer les actes des gouvernements, est-ce une raison pour que nous compromettions cette paix au profit de quelques-uns des nôtres qui rêvent encore de croisades politiques pour la revendication de droits que nul n'a jamais attaqués?

En tous cas, nous ne comprenons pas la contre-partie de ceux qui croient ou font semblant de croire que Sir Wilfrid Laurier est trop ou trop peu catholique ou canadien-français. Si trente années de lutte politique n'ont pas suffisament édifié ses concitoyens sur ses intentions et sur sa mentalité, et s'il faut encore le défendre contre les stupides accusations de ses adversaires, alors que lui-même dédaigne de les rencontrer sur ce terrain, c'est que dans notre propre milieu, à Québec même, il existe, de connivence avec les conservateurs, une petite école de dénigrement, représentée par une couple de journaux, qui soufflent la haine et le mépris de sir Wilfrid Laurier, et ne désirent rien tant que de le voir disparaître de la politique parce qu'il est libéral.

Eh bien, c'est parce qu'il est libéral, et uniquement à cause de cela, sans tenir compte du sang qui coule dans ses veines ni du baptême qui l'a fait catholique, que nous le voulons encore longtemps à la tête du pays.

Il y est arrivé à cause de ses principes libéraux, il s'y est maintenu par la force de ces mêmes principes, dont l'absence des préjugés est l'une des caractéristiques: qu'il y reste, non dans l'intérêt de la province de Québec seulement, mais pour le plus grand bien du Canada.

(De "La Vigie")

Echos du Tricentenaire de Québec

Monsieur Louis Madelin a publié dans la "Revue Française" du 28 juillet un éloquent article sur les fêtes du tricentenaire de Québec. C'est un bel éloge de la race canadienne-française que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs:

"Lorsqu'en 1608, l'avisé Samuel Champlain débarqua de son "Don-de-Dieu" au pied du promontoire où se dresse superbement Québec, le Canada était déjà — en principe— une terre française. Ce n'en fut pas moins ce Charentais qui fonda le Canada français, et c'est avec raison que le "Dominion" entier s'associe aux fêtes dont l'antique ville est actuellement le théâtre.

"Ce Champlain est nôtre. Nous sommes des pionniers: on nous raconte toujours que "le Français n'est pas colonisateur". L'histoire de Champlain — et de bien d'autres — nous ferait douter du bien fondé de cette assertion. Ce brave marin était un administrateur de premier ordre. Après avoir exploré la Nouvelle-France des côtes glacées aux lacs du Sud il l'administra. Il eut certainemnet le premier l'idée qui, à l'heure présente, fait la prospérité de cette terre. L'histoire de cette colonisation canadienne évoque sans cesse pour moi la fable de La Fontaine:

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins.

"Le seizième siècle rêva de l'Eldorado: le palais de Montejuma couvert de tuiles d'or, les trésors des Incas saisis par l'industrieux Pizarre au Pérou, furent générateur d'émigration. Et de fait, l'Espagne se gava d'or, du golfe du Mexique aux Cordilières. Que lui en reste-t-il? J'hésiterais à le demander au surintendant des finances de Sa Majesté Catholique.

"Il est clair que les compagnons de Cartier et de Champlain espéraient trouver de l'or en barre. L'Europe estimait naïvement que l'Amérique était un lingot. "Je sais où est l'or, dit Champlain: il est dans cette terre fertile et dans vos bras vigoureux." Les Français se firent —ou restèrent — cultivateurs dans cette vallée du Saint-Laurent. Les mines d'or de l'Amérique s'épuiseront, la terre canadienne, bonne nourricière, prodiguera longtemps à ses enfants des trésors qu'ils paieront moins cher. Les colonies espagnoles se sont usées de fièvre: le Canadien est resté honnête homme et heureux citoyen parce qu'il s'enrichissait au travail sain de la glèbe. Nous sommes comme ce géant Anchée, fils de la terre, qu'Hercule ne parvenait point à vaincre: le contact de la Terre sa mère lui donnait une force invincible; l'Acide finit par le saisir dans ses bras et, l'arrachant au sol, parvint à l'étouffer. Un peuple attaché à la terre peut connaître des aventures: il n'en connaît pas de mortelles.

"Je suis convaincu que jamais le Canadien-Français ne se fut fait respecter par son vanqueur anglo-saxon, s'il n'avait été l'homme du sol. Un peuple d'artisans, de mineurs, de spéculateurs et d'hommes de loi ont été balayés par la vague anglaise. Les descendants des compagnons de Champlain avaient pris racine: Ils se cramponnèrent à la terre: les blés se redressèrent. Il y eut mieux: le vent qui avait courbé la moisson française sous la fauche, semblait avoir porté loin la bonne graine. Les 60,000 Canadiens français qu'en 1763 la France abandonna au gouvernement de Pitt, ont, à l'heure présente, près de trois millions de fils, tant aux rives du Saint-Laurent que dans les vallées de la Nouvelle-Angleterre; j'en ai trouvé partout, de Fall River, pas loin de New-York, à Minneapolis, dans le Haut-Mississipi. Et partout ils parlent la belle langue noble et claire, la seule que Champlain connût.

"De la terre, les Canadiens ont tiré une richesse assise, un courage sans jactance, la résignation tranquille, le bon sens et la belle humeur qui sont précisément les qualités maîtresses d'un paysan. Lorsque Wolfe apparut dans les eaux du Saint-Laurent, les paysans décrochèrent leurs fusils et se firent miliciens. Les officiers à dentelles (qui d'ailleurs se battirent avec un merveilleux courage), méprisant dès l'abord un peu ces braves gens; il ne fallut pas deux combats comme Carillon pour que les cadets de Versailles estimassent grandement ces rudes compagnons. Ils se battaient bravement, posément aussi. Ils tiraient avec mesure et ne rataient point leur Anglais. Le sort les trahit plus que les hommes.

"Lorsqu'on dit que la France les "abandonna" (ne me suis-je point servi moi-même de l'expression) on est quelque peu injuste. Nous avons "abandonné" le Canada, comme l'Alsace et la Lorraine, contraints par la défaite et — quoi qu'on en ait dit — la mort dans l'âme. Certes Louis XV sacrifia le Canada à ses plaisirs; on trouvait de l'or pour la Pompadour et point pour défendre la Nouvelle France. Mais, à ce titre, Canadiens et Français se peuvent une fois de plus donner la main: le Canada a été sacrifié, la France aussi. Nous avons payé cher la Pompadour. Je ne me sens aucune propension à défendre cette séduisante dame et son royal amant.

"Le paysan canadien avait fait bravement son devoir. Mais c'était un esprit rassis: ses pères étaient Normands, Bretons, Angevins, Charentais, bonne souche. Le vainqueur, après avoir brûlé quelques villages et pendu indignement quelques patriotes, parut accommodant. Au fond, le Canadien fut récompensé de sa vaillance: on le respecta parce qu'il s'était montré respectable.

"On ne le pouvait "déraciner"; il resta, il pullula: revanche pacifique— et s'imposa. Il fuyait l'aventure: les fauteurs d'insurrection ne réussirent point près de lui. Mais lentement, avec la ténacité du paysan, il creusait son sillon. L'Anglais, intelligent, comprit que ce "sujet" ne serait jamais réduit, mais qu'il serait un "citoyen" excellent. Il l'appela aux affaires publiques. Il y montra une intelligence sans audace, mais sans défaillance. Le type, c'est Laurier. Je l'ai vu à Ottawa, à son banc de ministre, puis à une table amie: c'est un grand sujet d'orgueil pour un Français que de voir le "Dominion", en majorité anglais, gouverné par ce petit-fils d'Angevin ....

....

" Lorsque Champlain a courbé vers la terre les aventureux compagnons qui l'avaient suivi, il a eu un geste de génie; il le fait honorer plus qu'un grand capitaine, car il a "fait" un peuple.

"Vaillants amis! Ne nous laissons point conter qu'ils nous aiment moins. Non! ils ont simplement pour nous —depuis quelques années — le sentiment d'un frère cadet, très raisonnable, tres bon et très sage, pour un aîné plus brillant, plus léger, plus fou. Nos malheurs l'ont affligé, nos sottises presqu'autant. Mais il nous connaissent, étant de notre sang.

"Vous finirez par vous tirer de là... comme toujours, me disait un homme d'état canadien— et nous serons bien contents!" Il disait cela gentiment, bonnement, très sincèrement, très "affectueusement". Ah! race française, rien ne saurait te diviser jamais! Les fils éloignés, les fils séparés te restent fidèles. J'ai dit mon émotion quand, trente-sept ans après la conquête, j'ai vu les Messrns me serrer la main si fraternellement Que dire de ce Québec aux enseignes françaises, aux rues françaises, aux visages français, au parler français où, cent cinquante ans après l'entrée des Anglais, il y a nombre de citoyens qui ne comprennent point la langue du vainqueur."

Lettre Ouverte aux Citoyens de l'Alberta

Par un vieux Pionnier des Territoires du Nord-Ouest

Prospectus d'un Refuge pour les Pauvres—surtout pour les Orphelins

ASILE DE SAINT-PATRICK

Une œuvre de philanthropie

Durant les dernières années, les immigrants sont arrivés dans l'Alberta en si grand nombre qu'il fallait s'attendre, pour quelques-uns des nouveaux venus, à de grandes déceptions, et à des désappointements profonds.

Après avoir laissé leur patrie, se dirigeant vers l'Amérique, à la recherche d'une contrée plus favorable, les nouveaux colons se sentent d'abord heureux, et pleins de courage, et s'emparent du sol fertile que notre Gouvernement met à leur disposition

Mais sur ce grand nombre de nouveaux colons, plusieurs sont arrivés sans essources, et sans amis. Dans plusieurs cas, des circonstances pénibles, crées par un déplacement de ce genre, en ont fait de pauvres malheureux abandonnés.

Il est vrai que presque dans tous les cas, des secours temporaires ont été organisés pour faire face à ces situations. Des congrégations religieuses, des comités de secours dans les nouvelles villes, et d'autres associations charitables se donnèrent la main, pour construire des hopitaux et des maisons de refuge temporaires, auxquels le Gouvernement donna quelques secours.

Mais la construction des voies ferrées, l'ouverture des mines, les travaux des champs, et d'autres entreprises ont été durant ces dernières années la cause d'un grand nombre d'accidents, de malheurs, et de pertes de vie.

Nous ne devons donc pas être étonnés, si nous rencontrons chez nos nouvelles populations, un certain nombre d'infirmes, de veuves et surtout des orphelins.

Les quelques orphelinats qui existent déjà, comme ceux de Saint-Albert, et ailleurs ne suffisent plus pour receuillir ces malheureux.

Le temps semble donc arrivé, où une institution quelconque, un Refuge doit surgir quelque part dans notre contrée pour faire face à ce grand besoin! Cet asile sera destiné aux vieillards sans ressources, aux vieilles femmes incapables de gagner leur vie, et aux orphelins qui n'ont plus de protecteurs en ce monde.

Oui, mes chers concitoyens, si l'on prend en considération l'augmentation rapide de notre population, et les diverses éléments qui la composent, je ne crains pas de dire et de proclamer que le temps est venu pour un semblable établissement philanthropique.

Déjà, j'ai parlé de ce projet à plusieurs de nos hommes les plus influents de cette province. Tous reconnaissent qu'en effet cette fondation d'un refuge s'impose.

Permettez-moi, mes chers amis, de m'adresser à vous, à tous ceux qui se sont créés un "home" dans ce pays. Voyez ce que vous pouvez et voulez faire pour favoriser cette oeuvre de charité.

Dans les commencements de la grande République américaine, quand un semblable état de chose existait, l'histoire nous rapporte que les citoyens qui avaient été heureux dans leurs entreprises, comprirent leur devoir, et firent une part de leur fortune pour venir au secours des malheureux.

C'est ainsi qu'ils ont laissé leur nom et leur souvenir à leur Pays.

A quoi est dû le développement merveilleux de notre province, et l'agrandissement prodigieux de nos villes? Si tant de nos concitoyens ont trouvé ici le bien-être, je dirai même la richesse dans nos immences plaines, à quoi doivent-ils ce succès, et cette bonne fortune? N'est-ce pas dû à l'immigration qui nous a procuré des ouvriers de tout genre pour fertiliser notre sol et développer nos richesses?

Cette puissante compagnie du Pacifique Canadien, et les autres compagnies qui s'organisent présentement, ne doivent-ils pas aussi leur succès à l'immigration nombreuse qui est venue transformer notre pays durant les dernières années.

Il nous semble que le temps est venu de faire appel à leur générosité et à leur libéralité! il nous semble aussi que nos jeunes Gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan devraient penser sérieusement à encourager l'établissement de semblables institutions dans leur Province respective.

Où est l'homme au coeur d'or et à la main généreuse, qui sera l'un des fondateursde cettegrande institution philanthropique? J'espère qu'il est au milieu de nous, et n'attend que l'occasion pour faire un grand acte de générosité.

LE PLAN:

Une grande bâtisse, avec deux ailes et chapelle au centre, ce qui donnerait deux départements, l'un à droite et l'autre à gauche. L'un de ces départements serait pour l'habitation des vieillards et autres infirmes et les orphelins. Le second département serait pour les vieilles femmes et les orphelines. Les départements seraient divisés de manière à donner accommodation aux différentes classes recueillies.

C'est là que se trouveraient les habitations des employés, gardiens instituteurs, fermiers, etc.

L'établissement serait fourni d'une école industrielle, pour ceux et celles qui pourraient faire quelque travail. Dès les commencements, il est très probable que des amis puissants s'empresseraient d'apporter leurs concours.

N.B. — Ce qu'il faudrait tout d'abord.

1o. — Un terrain pour la ferme, ce qui serait le principal soutien de ce "home", avec les animaux et autres produits;

2o. — Les secours précuniaires, pour les premières constructions ce qui devrait être fourni par les grandes compagnies et autres bienfaiteurs du pays:

3o. — Une communauté religieuse de femmes qui serait chargée de la direction de cet établissement. On peut assurer d'avance, que dans notre Canada, on trouvera de ces femmes dévouées et habiles qui se rendraient de suite à l'appel.

Il va sans dire que ce "home" serait pour toutes les nationalités. Ce grand orphelinat devra être gratuit, surtout pour les orphelins.

Aprésent, chers amis, vous comprenez notre plan et le but de notre oeuvre. Ouvrez vos coeurs et déployez vos sympathies. Vous qui êtes venus en ce pays, avec peu et qui aujourd'hui avez fait fortune, par votre énergie et votre travail, venez au secours des quelques-uns qui n'ont pas eu les mêmes chances que vous.

En peu d'années, cette ferme bien administrée, pourra fournir aux principaux besoins d'alimentation des habitants de cette institution.

Vous tous, citoyens honorables de notre nouveau pays, veuillez entendre l'appel d'un vieux pionnier qui croit avoir coopéré sa part, dans l'ouverture de notre contrée. Sur le déclin de mes jours, je bénirai le Seigneur, d'avoir été l'instrument d'une institution, qui sera l'honneur de la civilisation que nous avons apportée dans l'Ouest Canadien.

J'espère que vous allez répondre à l'appel d'un des pionniers, qui a assisté, il y a plus d'un demi-siècle à l'ouverture de notre cher pays.

LE VIEUX PERE LACOMBE.

UN INCIDENT INEDIT.

Il s'est passé, il y a quelques semaines, à Metz, un incident tout à fait significatif. Aucun journal n'en a parlé parce que le gouvernement allemand a eu soin de faire marcher sa censure. Je tiens le récit d'un de nos amis qui se trouvait à Metz le 15 juillet, le jour du passage dans cette ville des coureurs cyclistes français.

Une foule énorme s'était portée au-devant des coureurs. Lorsqu'ils parurent, des acclamations retentirent: "Vive la France"! Des Allemands qui se trouvaient là essayèrent de protester, mais devant l'attitude hostile de ceux qui les entouraient, ils jugèrent prudent de se taire et de déguerpir.

Les manifestants continuèrent d'acclamer la France; des patrouilles furent envoyées, baïonnette au canon. Mais la foule les entoura, saisit les fusils et les mit en morceaux. Il fallut pour établir l'ordre, qu'un régiment entier parut sur la place.

Une domination qui se heurte à de pareils sentiments ne peut être que temporaire. Il se peut que par le malheur des circonstances, l'Alsace-Lorraine ne soit plus jamais française. En tous cas, elle ne sera jamais allemande, et tôt ou tard, de face ou de bon gré, l'Allemagne devra lui accorder, comme l'Angleterre aux Canadiens-français, une large autonomie.

JACQUES PERICARD.

P. S. —Cet article était écrit, quand, dans un vieux numéro du "Soleil", feuilleté par hasard, je trouve les impressions d'un Allemand actuellement établi aux Etats-Unis, sur l'Alsace-Lorraine. Cet Allemand dit entre autres choses:

"La germanisation de l'Alsace-Lorraine est un fait acccompli. Les Alsaciens-Lorrains ont complètement oublié qu'ils étaient jadis des Français. Ce sont maintenant les plus loyaux sujets de l'Empire."

A cette opinion d'un Allemand, je répondrai par l'opinion d'un autre Allemand. Voici ce qu'écrit sur cette question la "Gazette de Voss:"

"L'Allemagne n'a pas beaucoup lieu d'être satisfaite de l'Alsace-Lorraine.

"La jeune génération qui n'a pourtant avec la France que des liens plus ou moins lâches, se conduit avec plus de fanatisme encore que la vieille génération dont l'attachement à la patrie perdue était absolument naturel et respectable. Nos deux établissements d'éducation, l'armée et l'école n'ont donné aucun résultat. Bien que les protestations se soient tués, l'esprit de résistance, la répugnance à l'égard de ce qui est allemand, la préférence accordée à tout ce qui est Français, sont vivaces. Ne s'agirait-il encore chez la jeunesse irréfléchie et chez notre ennemie la plus acharnée, la femme, que d'une mode qu'on se sent obligé à suivre, l'exclusion de tout ce qui est allemand n'en est pas moins un fait patent et indubitable."

J. P.

(Du "Soleil").

SIR WILFRID LAURIER.

Nous aurons probablement des élections fédérales à l'automne. Sir Wilfrid Laurier reviendra demander, une fois de plus, la confiance des Canadiens.

Toute la meute salariée du torysme tente par le plus bas des moyens, celui des préjugés de races, de ternir la gloire de ce grand politique. Peine perdue.

Celui qui en 1896 arrivait inconnu à la tête du Gouvernement, celui à qui échouait la responsabilité de conduire une colonie anglaise, ignoré en Europe, se présente aujourd'hui devant le peuple.

Inutile de détailler tout ce qu'a fait Sir Wilfrid Laurier pour l'avancement de son pays; l'histoire saura conserver aux peuples futurs la vie active de ce grand canadien. Mais une chose àconsidérer est que par sa politique de progrès, le Gouvernement libéral a placé un pays de 7,000,000 d'habitants au rang des nations. L'Angleterre elle-même ne nous considère plus comme un enfant faible, mais comme un égal puissant. Notre constitution, nos libertés nous conduisent insensiblement vers le chemin de l'indépendance, sans que des ruptures sanglantes viennent troubler notre repos.

Nous sommes assurés d'une paix continuelle. Les richesses naturelles abondent dans notre pays, et le vingtième siècle verra le Canada géant, présidant aux destinées de l'Amérique.

A qui nos enfants devront-ils cette prospérité sans égale dans un pays riche et fort? La réponse est sur toutes les bouches: ils le devront à Sir Wilfrid Laurier.

Messieurs les torys, vous reprochez à Sir Wilfrid Laurier d'être de nationalité canadienne française; critiquez, mais une race qui produit de tels hommes mérite de dire son mot dans le Gouvernement d'un pays. Et tous les vrais Canadiens-français n'auront qu'une voix pour supporter le grand tribun, la "silver tongue" des anglais.

"C'est un Canadien-Français". —Est-ce que nos voisins reprochent à Roosevelt, d'être de famille hollandais? Le sang corse qui bouillonnait dans les veines d'un Napoléon, l'a-t-il empêché d'être le maître de l'Europe et de la France?

Non, lorsqu'un génie illumine l'histoire de son talent; il appartient à l'humanité, et lâches sont ceux qui tentent de souiller sa gloire.

Sir Wilfrid Laurier est le plus grand politicien de notre époque et c'est avec orgueil que tous les Canadiens, aux prochaines élections marcheront sous son drapeau.

NOTRE RACE ET SIR WILFRID LAURIER

Jugés par un grand journal anglais.

Dans un article sur les fêtes du tricentenaire de Québec, le "Daily Post" de Burmingham, Angleterre, étudie le rôle que joue la population canadienne-française dans le merveilleurx développement du Canada depuis quelques années.

Et après les considérations historiques où il constate la robuste vitalité de notre race et son attachement à sa religion, à ses idéals, à son indentité nationale, le grand journal anglais fait le portrait suivant de Sir Wilfrid Laurier:

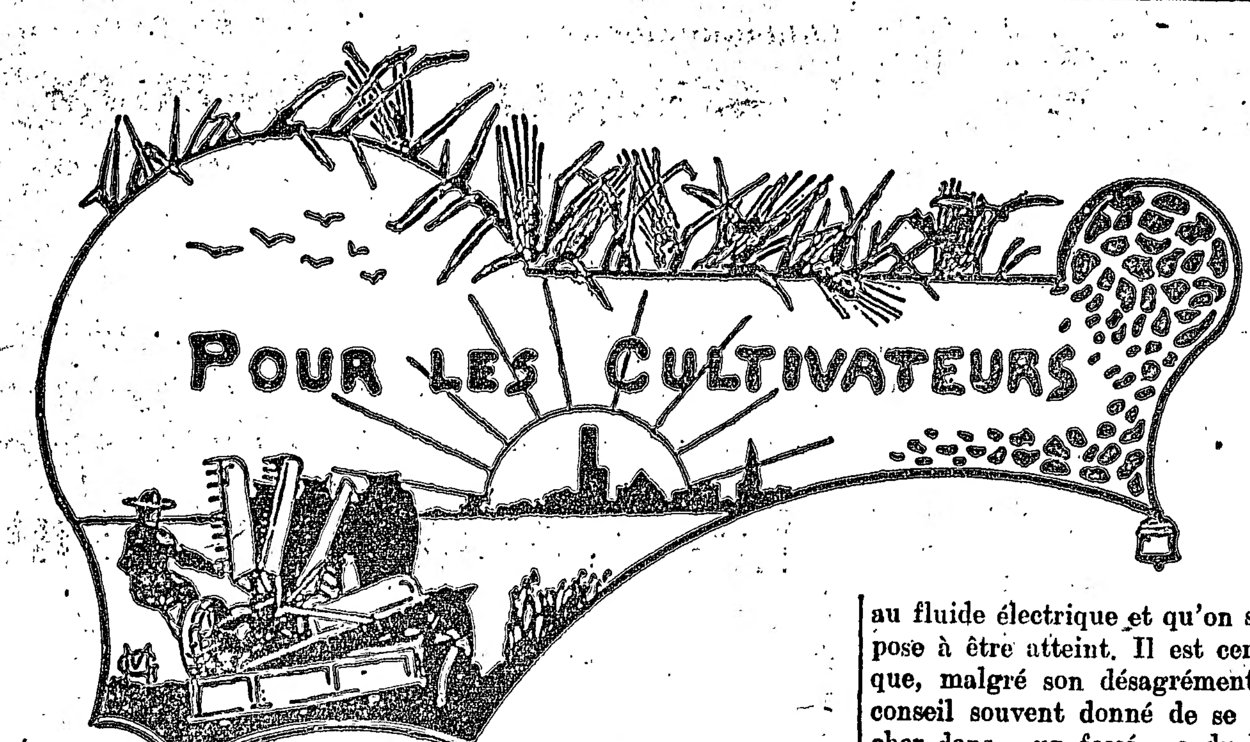
"Depuis une décade, le Canada est sous la direction politique d'un premier ministre canadien-français, Sir Wilfrid Laurier, qui s'est élevé et se maintient à cette haute position par la seule force de sa puissance intellectuelle, par une habileté, une dextérité, un charme personnel qui en font l'un des hommes les plus remarquables de notre Empire.

"Avec lui, le Canada a atteint un sentiment d'unité dans une diversité de race que l'on n'avait encore jamais atteint; il a conçu de grands idéals nationaux qui donnent à tous les Canadiens, Français ou Anglais, un sentiment de fierté et un espoir plein de confiance aux destinées du Canada.

"Ces sentiments sont bien différents de ceux qui avaient cours il y a une génération où la gravitation vers les Etats Unis semblait inévitable. La tendance de ces idéals et de beaucoup des récents développements de l'idée nationale au Canada, cadre parfaitement avec les nouvelles conceptions de l'Impérialisme britannique qui donnent de la largeur et de la dignité à la politique contemporaine tant en Angleterre que chez les nations filiales.

"Il est indiscutable que cette grande et persistante expansion de la population française du Canada, et que cette émergence du génie politique français en la personne de Sir Wilfrid Laurier, ont été accompagnés d'un remarquable accroissement du sentiment national et impérialiste au Canada.

"Les deux races sont politiquement unifiées ;elles ne luttent plus l'une contre l'autre, mais elles unissent leurs efforts pour faire du Dominion le grand Etat de leurs rêves. Ces rêves, nous les croyons réalisables, car le Canada peut assurément nourrir et il acquiert d'année en année une population qui, dans le cours d'un siècle,—à en juger par ce qui s'est passé au sud du 49ième parrallèle, — pourra égaler celle des îles britanniques."



PLANTONS DES ARBRES

Quoi de plus beau et de plus utile qu'un gai bosquet tranchant par sa verdeur dans le fond bleu de l'azur? Quel est le fermier qui n'aime pas la poésie des bois? Il est facile de créer en peu de temps une forêt.

A l'oeuvre, colons, voici le temps venu. L'automne vous laisse les loisirs, penez votre charrue, et tout le long du ruisseau qui serpente sur votre ferme, autour du petit lac avoisinant le pré, sur ce côteau élevé, dépouillé de végétation, faites des nombreuses raies de charrue. Déposez le germe fécond, et la nature fera le reste. Est-il rien de plus facile et de moins coûteux?

Le gouvernement actuel, toujours progressif, donne gratuitement les graines de toutes les essences forestières, croissant dans l'Ouest, ainsi que les arbustes, à ceux qui en font la demande. Allons braves fermiers un mot à la Ferme Expérimentale d'Indian Head, et vous recevrez les graines d'arbres que vous désirez planter sur votre terrain.

A l'oeuvre, et que notre mot d'ordre à tous soit: "Plantons des arbres!"

De l'Importance du Choix dans la Qualité des Graines.

Dans notre dernier entretien, nous avons parlé de l'importance qu'il y a de semer que de bonnes graines.

En général, les cultivateurs soucieux d'avoir une bonne récolte se réservent le plus beau de leur grain ou le plus mûr pour les ensemencements futurs mais les changement de variété tous les trois ou quatre ans ont aussi leur importance, car on ne peut garder longtemps la même variété cultivée sur la même terre sans la voir dégénérer bientôt sérieusement. A cela il est facile de remédier car en s'entendant entre voisins ou amis, on peut faire des échanges réciproques et ainsi on aura l'avantage de garder dans ses parages des variétés reconnues très méritantes, soit pour la production ou la précocité et qu'il serait peut-être difficile de s'en procurer à nouveau d'aussi avantageuses.

Les Fermes Expérimentales du Gouvernement se font un plaisir d'envoyer des échantillons à ceux qui en font la demande, mais quoique nécessairement limités, ces échantillons, essayés de temps à autre, procurent aux cultivateurs de bons résultats, si on a eu soin de spécifier dans sa demande quel est le but qu'on se propose, soit qu'on veuille gagner pour la production ou la précocité sur les variétés cultivées précédemment et leur valeur respective.

Il est aussi un autre point important dont nous ne tenons pas assez sérieusement compte.

C'est qu'en achetant des graines de semence, on aille toujours (quoi qu'on ait tort), au meilleur marché. Ce n'est pas une économie que d'agir de la sorte, car presque toujours les graines à bon marché sont inférieures et les mauvais résultats s'ensuivent, en outre ces graines à bon marché sont souvent malpropres, contenant des quantités de graines nuisibles et dont on n'aura pas soupçonné la présence, mais qui n'en causeront pas moins de sérieux embarras dans la suite aux cultivateurs mal avisés et imprudents. C'est le cas pour un grand nombre et les mauvaises herbes s'introduisent aussi bien dans les graminées fourragères maintenant à l'essai, que dans les céréales.

Nous avons constaté avec plaisir dans différentes revues, qu'on prenait un soin tout particulier à préparer de belles expositions agricoles ou l'on encourage par quelques primes les producteurs industrieux à aller de l'avant et à stimuler la bonne volonté générale, mais ceux qui devraient être encouragés, ce sont les producteurs primés et fournisseurs des commerçants de graines au détail, qui se font un devoir de maintenir leur réputation d'honnêteté, une fois acquise en matière commerciale, à l'encontre de ceux qui n'ont qu'un but, faire de la monnaie à vendre n'importe quel mélange.

L'industrie laitière s'améliore aussi de plus en plus et les propriétaires qui sont assez heureux de posséder de bonnes vaches laitières en retirent un profit exceptionnel; car le beurre se vend d'un bon prix, quoiqu'on soit loin des villes. On en doublera la production, quand on aura pris l'habitude de donner aux animaux une bonne ration de choux de Siam ou de betteraves-fourrages.

Là où la culture mixte est possible, l'expérience journalière démontre qu'on devrait cultiver beaucoup de plantes, racines, destinées aux animaux durant l'hiver, comme ration extra; et si on avait l'avantage des posséder un bon caveau à l'épreuve du froid, on pourrait aussi emmagasiner des provisions jusqu'au retour du printemps, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où les vaches laitières surtout sont les plus fatiguées par un long hivernement.

Dans presque toute l'Alberta, il y a des terres riches dans lesquelles le grain a tendance à verser: voilà ce qu'il faut pour la culture des plantes-racines. On utilisera ainsi tout l'excédent d'azote que la terre contient et on arrivera sous peu à équilibrer la force naturelle du sol, pour permettre d'y mettre de nouveau un grain.

UN TEMOIN.

Petit Lac des Esclaves.

LES ORAGES

Nous traversons, en ce moment, une période de violents orages. Chaque jour, dans notre région, la foudre fait des victimes et s'il faut croire les météologistes, cette année sera parmi les plus marquées par la fréquence de ces perturbations atmosphériques.

Quelles mesures préservatrices peut-on prendre contre la foudre.

La précaution essentielle, qu'on soit dans une maison ou en plein air, est d'éviter de se placer dans un courant d'air, fût-ce celui formé entre une cheminée et une porte ouverte. On a coûtume, lorsqu'on se trouve dans les champs, au moment de l'orage, de courir à la recherche d'un arbre; c'est une faute grave en ce sens qu'on ouvre ainsi derrière soi un passage au fluide électrique et qu'on s'expose à être atteint. Il est certain que, malgré son désagrément, le conseil souvent donné de se coucher dans un fossé, a du bon. Mieux vaut s'exposer à être mouillé qu'à être frappé.

Il faut également se garder de se mettre à couvert sous les arbres et surtout sous les chênes qui, souvent, attirent la foudre. Cependant, il ne faudrait pas conclure de ceci que les quelques arbres sont d'infaillibles paratonnerres et prendre au sérieux les légendes répandues, que certains d'entre eux, plantés à proximité d'une maison préservant à coup sûr, celle-ci.

Quand on se trouve dans un lieu clos le meilleur moyen de se garder contre la foudre est de ne pas se grouper dans une même pièce et de se tenir éloigné des murs, des cheminées, car la suie est très bonne conductrice de l'électricité. S'éloigner de tout objet en métal, poêles, serrures, garnitures de places, suspension, lits en fer ou en cuivre, enfin de tout corps pouvant former un proche contact avec le fluide, se débarrasser également de ses clefs, de sa chaîne de montre, etc.

En plein air, évitez de raser les murs et éloignez-vous des conduites d'eau; gardez-vous de vous abriter sous une porte cochère à cause du courant d'air qui s'y produit. En rase campagne, ne pressez pas votre marche et si vous êtes en voiture, faites aller le cheval au pas.

Sans expliquer d'ailleurs ce phénomène, on a remarqué que la foudre frappe plutôt les animaux que les hommes. Souvent des conducteurs de bestiaux n'ont pas été atteints alors que plusieurs sujets de leur troupeau étaient frappés. On a observé même que les chiens étaient les plus nombreuses victimes, et, de ceci, un physicien philosophe avait conclu plaisamment, mais non sans raison apparente, que le meilleur moyen de se préserver de la foudre était de se faire accompagner par une de ces bêtes. Le moyen vaut ce qu'il vaut, mais les faits relevés par les statistiques seraient, en fait, de nature à établir son efficacité.

L'individu frappé par la foudre n'est le plus souvent, qu'en état de mort apparente et peut être rappelé à la vie par des soins rapides et énergiques.

On laisse le malade au grand air et on le dévêtira, puis on cherchera, par tous les moyens, à rétablir la respiration et la circulation du sang par des frictions énergiques sur tout le corps, des affusions d'eau froide et des flagellations du tronc. Il faudra surtout opérer les tractions rythmées de la langue et la respiration artificielle comme on fait pour les noyés.

Pour affecter la traction, on ouvrira la bouche du malade en forçant au besoin; on saisira solidement la partie antérieure de la langue entre le pouce et l'index de la main droite, nus ou revêtus d'un linge quelconque pour empêcher le glissement et on exercera sur elle de fortes tractions répétées, cadencées ou rythmées, suivies de relâchement, en imitant les mouvements de la respiration, à raison d'au moins vingt minute. Les tractions linguales doivent être pratiquées sans retard et avec persistance durant une demie heure et plus.

Pour pratiquer la respiration artificielle, on couche le sujet sur le dos, les épaules légèrement soulevées, la bouche ouverte, la langue bien dégagée, saisir les bras à la hauteur des coudes, les appuyer assez fortement sur les parois de la poitrine, puis les écarter et les porter au-dessus de la tête en décrivant un arc de cercle; les ramener ensuite à leur position primitive en pressant sur les parois de la poitrine. Répéter les mouvements environ vingt fois par minute jusqu'à reprise de la respiration naturelle.

Très souvent les malades traités ainsi reviennent à la vie au bout d'un certain temps. On fera bien naturellement, d'appeler le médecin à l'aide.

JEAN D'AROLES.



LE COW-BOY

LA RECOLTE AU CANADA

Un rapport du bureau de Recensement donne le tableau suivant de la récolte au Canada pour l'année 1908:

PROVINCES	BLE minots	AVOINE minots
Québec	1,575,000	37,078,000
Ontario	18,164,000	111,888,000
Manitoba	56,164,000	54,202,000
Saskatchewan	47,060,000	38,130,000
Albertà	7,280,000	28,026,000
Total	130,263,000	269,254,000

Il était trop à bonne heure pour avoir le resencement des provinces maritimes et de la Colombie Anglaise.

Voici maintenant le tableau de l'orge et du foin dans les cinq provinces:

PROVINCES	ORGE Minots	FOIN Tonnes
Québec	2,289,000	3,616,000
Ontario	20,804,000	4,9[illegible]2,000
Manitoba	21,184,000	158,000
Saskatchewan	2,640,000	240,000
Alberta	4,773,000	10,000
Total	51,690,000	8,780,000

Dans l'Ouest Canadien, 50 p.c. de la récolte [illegible] déjà coupé et la température idéale hâtera de beaucoup la fin des travaux de moissonnage.

LE PRIX DU BLE
Américain

Il y aura une demande considérable de blé canadien cet automne et nos fermiers devraient ne pas perdre de temps et vendre leur grain, les prix sont élevés. La semaine dernière un char de blé nouveau venant du Nord Dakota fut vendu à Minneapolis au prix de $1.22 le minot. Un autre char venant de Brown's Valley fut acheté au même prix.

Ces prix sont extraordinaires pour le blé nouveau, et expliquent la rareté de la récolte aux Etats-Unis, ce qui sera d'un grand avantage pour nos fermiers canadiens.

Dans le Minnesota, le nouveau blé de printemps se vend $1.15 le minot et est seulement quoté au No. 4. Les moyens de transports seront cette année enrichis de 1,500 milles de nouvelle voie ferrée, et l'Ouest verra probablement une de ses meilleures saisons.

LA CLOCHE
Suite de la page 2

formait, à la longue, une masse effroyable de péchés. Il fléchissait sous le faix, et, peu à peu, une pâleur terreuse remplaçait sur ses joues amaigries, les roses rouges de son innocente et robuste vieillesse.

Le jour fixé pour les noces d'or du curé et pour le baptême de la cloche était passé depuis longtemps. Les habitants de Lande-Fleurie s'étonnaient d'un tel retardement. Des bruits se répandaient. Farigoul, le maréchal ferrant, racontait qu'on avait vu l'abbé Corentin en compagnie d'une mauvaise femme dans les environs de Rosy-les-Roses, et il ajoutait:

—C'est moi qui vous le dis: il a mangé l'argent de la cloche avec des gueuses.

Un parti se forma contre le digne desservant. Quand il marchait dans la rue, il y avait des chapeaux qui restaient sur les têtes, et il entendait, sur son passage, des murmures hostiles.

Le pauvre saint homme était accablé de remords. Il concevait toute l'étendue de sa faute. Il en éprouvait la plus douloureuse contrition; et pourtant, il avait beau faire, il ne pouvait arriver à la contrition parfaite.

C'est qu'il sentait bien que cette aumône imprudente, cette aumône de l'argent d'autrui, il l'avait faite comme malgré lui et sans avoir même la liberté d'y réfléchir. Il se disait aussi que cette charité déraisonnable avait pu être, pour l'âme ignorante de l'enfant des bohémiens, la meilleure révélation de Dieu et le commencement de l'illumination intérieure. Et toujours il revoyait, si noirs, si doux et tout pleins de larmes, les yeux de la petite saltimbanque.

Cependant, l'angoisse de sa conscience devenait intolérable Sa faute grossissait, rien qu'en durant. Un jour, après être resté longtemps en prière, il résolut de se décharger de son péché en le confessant publiquement à ses paroissiens.

Le dimanche suivant, il monta en chaire après l'Evangile, et, plus pâle et roidi d'un plus sublime effort que les martyrs dans l'arène, il commença:

—Mes chers frères, mes chers amis, mes chers enfants, j'ai une confession à vous faire...

A ce moment, une sonnerie claire, limpide, argentine, chanta dans le clocher et remplit la vieille église... Toutes les têtes se retournèrent, et un chuchottement émerveillé parcourut les bancs des fidèles:

—La cloche neuve! la cloche neuve!

Etait-ce un miracle? Et Dieu avait-il fait apporter la nouvelle cloche par ses anges, afin de sauver l'honneur de son charitable ministre?

Ou bien Scholastique était-elle allée confier l'embarras de son vieux maître à ces deux dames américaines — vous savez?—Suzie et Bettina Parcival, qui habitaient un si beau château à trois lieues de Londe-Fleurie, et ces excellentes dames s'étaient-elles arrangées pour faire à l'abbé Corentin cette jolie surprise?

A mon avis, la seconde explication souffrirait encore plus de difficultés que la première.

Quoi qu'il en soit, les habitants de Lande-Fleurie ne surent jamais ce que l'abbé Corentin avait à leur confesser.

JULES LEMAITRE.
de l'Académie Française.

—Du "Gaulois".

MARCHE D'EDMONTON.

(Prix des Elévateurs).

— Blé —

No. 1 Northern	$0.85
No. 2 Northern	81
No. 3 Northern	78

— Orge —

Pour brasseries	50

FOIN A LA TONNE

Foin de Marais	$8.00 à $9.00
Mil	$12.00 à $17.00
Foin nouveau	$8.00 à $9.00
Foin de terre haute	$10 @ 12.

ENGRAIS

Avoine au minot	35c.
Blé	75c. à 80c.
Son, par 100 livres	$1.25
Gru	$1.25

DIVERS

Avoine	30c. à 40c. le minot
Patates	80c. "
Oeufs	22½c. à 25c. doz.

FLEUR (DETAIL)

Harvest Queen	$3.25
"Five Roses"	$3.60
"Household"	3.50
"Capitol"	3.15
"White Rose"	3.15
Autres marques	$2.50 et 3.00

— Beurre —

De beurrerie	30c.

— Légumes —

Choux	5 @ 6c.
Betteaves	4c.
Panais	4c.
Cellery	12½ @ 15c.
Carottes	2c.
Oignons	6c.
Navets à la livre	1 cts.
Persil	10c.

VIANDE PREPAREE

Vaches	$2.50 @ $3.00
Mouton	14c @ 16c.
Boeuf au quartier	7c. à 7½c.
Porc	8c. à 9c.
Agneau du printemps au quartier	$1. à $2.

VOLAILLE.

Poulet à la livre	17c.
Poules	14c.
Oies	16c.
Canards	17c.
Dindes	17c. @ 20c.

L'Assemblée Ames

Dans notre prochaine édition nous aurons la tâche facile, pour démolir l'argumentation de M. Ames, député de Saint-Antoine.

Notre journal était déjà sous presse quand l'assemblée de M. Ames a eu lieu à Edmonton.

En attendant, il nous fait plaisir de constater que le député de St-Antoine a présenté sa cause dignement, comme tout homme public doit le faire.

C'est regrettable que son plaidoyer soit fourmillant d'inexactitudes, mais comme il le dit lui-même, il y a toujours deux côtés à chaque question, et il se trouve qu'il présente le mauvais côté de la question.

Comme nous l'avions prévu, il attaque surtout l'administration de M. Sifton.

Il a admis lui-même, très candidement, que depuis que M. Oliver est à l'administration du Département de l'Intérieur, il n'y trouve rien de condamnable.

Nous analyserons le discours de Monsieur Ames dans notre prochaine édition, et vous verrez qu'après avoir passé à l'alambic, ce discours laisse un résidu à peu près imperceptible.

En attendant, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Monsieur Ames dans la capitale de l'Alberta.

Nous avons la conviction qu'il y trouvera la plus chaude hospitalité, et qu'il sera émerveillé du progrès considérable qu'une ville de l'Ouest peut faire, en si peu de temps, même sous des régimes libéraux.

Est passé à nos bureaux, ces jours derniers, M. Beaudry, de Weedon, Qué., qui va s'établir à Wainwright, Alta., où il ouvrira un magasin général.

NOTES LOCALES.

Nouveaux Arrivés

Monsieur E. Chartrand, de Ste-Rose, Instituteur, et Monsieur Moïse Amyot, de Coulonge, P. Q., sont arrivés cette semaine à Edmonton, dans l'intention d'y demeurer. M. Coulonge est parti mercredi pour le Lac St-Vincent, où il doit prendre un homestead. Bienvenue et succès aux nouveaux arrivés de la vieille Province.

Nouveaux Colons

Parmi les courageux Canadiens qui viennent chaque jour grossir les rangs de notre prospère colonie, nous sommes heureux de constater l'arrivée de Monsieur Edouard Soucy, de Kantakee, Ill.

M. Soucy est le frère de notre ami Monsieur Samuel Soucy. Il est très satisfait du pays et est très heureux de retrouver dans l'Ouest une nouvelle patrie parmi ses nombreux compatriotes.

Monsieur Clovis Faulnier, venant de Fitchburg, Mass., est aussi de passage à Edmonton, et s'établira probablement dans l'Ouest Canadien.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux colons qui, fatigués de la vie pénible, aux Etats-Unis, viennent se tailler un patrimoine à même les richesses du pays natal.

M. Joly, de Providence, s'en va demeurer à Montréal, et doit se marier prochainement à Melle Eva Lafontaine de la même ville.

Visiteurs

Monsieur Girard, de Morinville, était en visite à Edmonton la semaine dernière.

Monsieur Arsène Gagnon, propriétaire du Morinville Hotel, était à Edmonton, samedi dernier.

Willey à l'Ecole Séparée

La séance donnée par le célèbre hypnotiste Willey, lundi dernier, à l'Ecole Séparée, a été un succès pour l'Amicale Française, sous le patronage de laquelle la soirée avait lieu.

L'élite de la colonie française se trouvait réunie dans l'auditorium de l'Ecole.

Toutes les expériences d'hypnotisme et de transmission de la pensée furent parfaitement réussies, et les sujets nombreux surent répondre à l'appel du distingué professeur.

Deux gentilles françaises se prêtèrent de bonne grâce aux expériences d'hypnotisme et furent beaucoup applaudies par l'assistance. Il est malheureux que M. Willey quitte sitôt notre capitale, car ses nombreux succès font honneur à l'élément français d'Edmonton.

Comme toujours les directeurs de l'Amicale ont prouvé leur courtoisie et leur politesse toute française, dans la réception des invités, et leur aide dans le cours des expériences du professeur Willey.

La soirée de lundi restera comme un bon souvenir pour tous ceux, Canadiens et Français, qui eurent le plaisir d'y assister.

Le Bijou

Les vues animées à des prix populaires deviennent l'amusement de plusieurs, et chaque soir il y a salle comble au théâtre à 10 sous.

Opera House

Harold Nelson passera encore la semaine prochaine avec nous.

Il jouera avant de nous quitter, les pièces dans lesquelles il est passé maître, telles que Richelieu, Roméo et Joliette, etc.

Les Edmontonnais profiteront des prix avantageux, fixés par l'administration du Théâtre pour aller tous entendre les chefs-d'oeuvres si bien interprétés par le grand artiste.

Théâtre Dominion

Avec des artistes tels que Melle Dale, Jeanne Russell et Frédéric Clarke, le Dominion, pionnier des prix populaires dans notre ville, attire une salle comble tous les soirs. Les pièces à l'affiche sont de premier ordre, et "Faust" joué cette semaine a certainement captivé les foules.

Les frères Brandon ont tenu leur promesse de nous donner un théâtre de première classe en même temps qu'à la portée de toutes les bourses.

La Capitale

Notre ville embellit chaque jour; nos rues réparées et propres offrent un beau coup d'oeil.

Les constructions nouvelles ajoutent au charme des anciennes Déjà les poteaux de fer, posés sur la Jasper, pour la future voie de tramways sont prêt à recevoir les fils conducteurs du courant électrique. On continue dans tous les quartiers à construire des trottoirs, etc., etc.

Edmonton est lancée dans une prospérité sans égale, dans l'histoire du progrès. Avant 10 ans, personne ne devra être surpris de classer Edmonton parmi les villes de 100,000 habitants.

A propos d'un article

Nous avons sous les yeux, un entre filet paru dans l'"Opinion Publique", de Worcester, Mass., qui a gobé trop naïvement l'opinion fausse d'un particulier nommé Pierre Girouard. Ce monsieur a visité Edmonton, en juin, se gardant bien d'en sortir pour aller au Nord, examiner les terrains.

Il avoue que les terres sont belles, mais toutes occupées. Hélas, il est triste de faire pareille déclaration lorsque l'Alberta et la Saskatchewan possèdent encore des millions d'acres de terre à offrir gratuitement aux courageux colons.

M. Girouard se plaint d'avoir couché sur des planchers en bois franc. Des gens qui ont peur des inconvénients qui se trouvent toujours dans un nouveau pays, ne sont pas désirables ici, et M. Girouard peut garder pour lui les "lits moelleux".

M. Girouard affirme que le salaire des ouvriers de ferme est tombé à $1.00 par jour. C'est absolument faux, les ouvriers (non pas des blancs-becs) ont encore de $2.00 à $2.50 par jour, pour les travaux de la moisson.

Ce Monsieur termine par un fait remarquable; c'est qu'il y a 75 hommes contre chaque femme. Beau sexe, que pensez-vous d'une tell e affirmation? C'est à rire de pitié!!

Des types qui ne connaissent pas un pays et qui le visitent sans rien voir, feraient mieux de ne pas choisir les colonnes de l'"Opinion Publique" pour renseigner si bien les gens.

Cour de révision

Son Honneur le juge Noël siègera cette semaine à la Cour de Révision dans la cause des juges Beck, Scott et Taylor, en procès avec la cité pour évaluation d'après leur salaires. La loi dispense les juges des taxes et la cause sera d'un grand intérêt pour le public.

Etaient de passage en ville la semaine dernière, MM. M. Duquette, de Brosseau; Dr Charlebois, de St-Paul des Métis; M. Théroux,de Duvernay; B. Tétreault, de Végreville, et Monsieur le curé de Brosseau.

Mgr Brennat du Mackenzie, est passé à Edmonton l'autre jour, en compagnie du Rév. Père Lefaivre, en route pour l'Est.

Monsieur Arthur Denis, de Morinville, était en visite à Edmonton la semaine dernière.

Mercredi, le 26 courant, Madame Wilfrid Gariépy, de cette ville, a donné naissance à un gros garçon que l'on a baptisé sous les noms de Jean Wilfrid. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Prosper Lessard, de Crambourne, Co. Dorchester, P.Q., grand-père et grand'mère du nouveau né. La mère et l'enfant se portent bien.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine un compte rendu détaillé du procès Berthat.

NATURE ARTISTIQUE

Dans son dernier numéro, le "News" de Toronto, rend à ce que nous appelons la nature artistique des Canadiens-français, un témoignage qui mérite mention. D'ordinaire, l'organe torontonien n'est pas prodigue de ses compliments à l'adresse de l'élément canadien-français; les choses rares ont une double valeur et ne doivent pas passer inaperçues.

La qualité qui a frappé le confrère, chez les hommes publics, de la race française, qualité que Sir Wilfrid Laurier possède a un rare degré de perfection, est la raison d'être du respect dont on les entoure. Cette qualité peut s'appeler la distinction, la noblesse, la politesse, l'affabilité, la dignité, le tact. Il est difficile de le définir au juste. Elle charme dans la personne qui la possède et devient à l'occasion une arme redoutable.

Plus généralement on la caractérise d'un mot qui en revêt parfaitement la portée: magnétisme personnel.

Voici comment s'exprime le "News":

"Sir Louis Jetté fera l'ouverture de l'exposition. Il s'acquittera de cette tâche avec grâce. Sir Henri Joly de Lotbinière avait coutume d'accueillir les hôtes distingués tels que Li-Hung Chang. Sir Wilfrid Laurier était la plus imposante figure au couronnement d'Edouard VII. Les Canadiens-français, possèdent à un haut degré cette noblesse de tenue avec laquelle les aristocrates de la vieille France allaient gracieusement à la guillotine révolutionnaire. L'art de la scène est naturel chez eux. M. Frank Lascelles a admis que le succès des représentations historiques à Québec a été en majeure partie dû aux excellents matériaux qu'il avait dans les Canadiens-français. La population de la province de Québec aime la pompe, la panolie, le détail. Naturellement monarchiste, il faut chercher là la raison pour laquelle elle est si bien britannique."

(Du "Temps").

..REGINA, SASK.

L'Hon. Walter Scott

Les libéraux de Régina ont célébré avec éclat, mercredi dernier, la victoire du parti et celle de leur premier ministre, l'Hon. Walter Scott.

Une procession fut organisée par la foule et tous enthousiasmés suivirent la voiture se rendant à l'Hotel de Ville qui portait les honorables Scott, J. A. Colder, Motherwell et Messieurs Bole, W. M. Martin, et Marshall, d'Edmonton. Plus de deux cent personnes portaient des torches allumées, d'autres des drapeaux, venaient ensuite la fanfare de la cité, la brigade de feu, la fanfare des Allemands, et toute la population suivait avec des cris de victoire.

C'est le plus beau mouvement populaire qui s'est encore vu à Régina.

Les distingués membres du Parlement adressèrent quelques mots à la foule. Lorsque l'honorable Scott se leva pour faire un discours, il se passa bien cinq minutes avant qu'il soit capable de parler.

Les ministres défaits reçurent aussi une véritable ovation, lorsqu'ils vinrent sur l'estrade.

La manifestation eut lieu en face de l'Hotel de Ville, où les discours furent prononcés.

D'après les derniers rapports, la majorité de l'Honorable premier ministre Scott est de 301.

FORGET, SASK.

La récolte

Les champs de blé tombent un à un sous les dents de la moissonneuse, et dans tout le district, la moisson bat son plein. On craint la rareté de la main-d'oeuvre dans nos parages. Dix ouvriers de ferme arrivés vendredi dernier, furent embauchés dès le lendemain.

Nos gens

Mademoiselle Anna Clermont est revenue la semaine dernière d'une promenade de quelques semaines chez sa soeur, à Redvers, Man.

M. A. D. Lépine, est revenu enchanté d'un voyage d'agrément à St-Pierre, Man.

Incendie

Vendredi dernier, dans la nuit la maison de Monsieur O. Séguin, à Tyvan, fut complètement détruite par le feu. Tout le mobilier a été perdu. Les pertes sont assez élevées, et non couvertes par les assurances.

AUX CITOYENS D'EDMONTON.

L'Evaluateur de la ville, M. McMillan, vient de publier dans les journaux de la ville un avis au sujet du paiement, par tout citoyen de la capitation, d'ici au 31 du mois courant. Cet impôt par tête est de $3.00 par an et tout citoyen de la ville qui ne paye pas de taxes sur des propriétés, doit payer la capitation pour avoir droit de vote. Toutefois, comme il faut faire les listes des voteurs, seulement les citoyens qui payent avant le 31 août peuvent être électeurs pour l'année; les autres devront payer leur taxes, tout comme, mais ne pourront jouir du droit de vote.

On voit de suite l'importance qu'il y a pour tout citoyen de payer cet impôt avant l'expiration du délai accordé.

En jetant un regard sur les listes, l'autre jour, nous avons constaté que plusieurs de nos compatriotes n'y sont pas inscrits; que ceux-là se hâtent d'aller remplir les conditions voulues pour être inscrits sur la liste des voteurs.